

MUNICIPALITÉ + FAMILLE

le « penser et agir famille / aîné » du Carrefour action municipale et famille

 CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE

17.1
hiver 2020



COUP D'ŒIL SUR LES PARTENARIATS MUNICIPAUX

**LE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES**

**DES AÎNÉS OUTILLÉS
À PRENDRE EN CHARGE
LEUR SÉCURITÉ!**

**ENSEMBLE VISER
L'EXPÉRIENCE DE LOISIR
INCLUSIVE AU-DELÀ
DE L'INTÉGRATION**



Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'offrir aux municipalités et aux MRC du Québec des services de soutien et d'accompagnement relatifs au développement, à la mise en œuvre et au suivi de politiques ou de démarches sectorielles.

Contactez-nous :

450 466-9777

info@camf.ca

www.camf.ca

ÉDITEUR

Carrefour action municipale et famille
6200, boul. Taschereau, local 401
Brossard (Québec) J4W 3J8

TÉLÉPHONE: (450) 466-9777

TÉLÉCOPIE: (450) 466-6838

COURRIEL

info@camf.ca
www.camf.ca

COORDINATION DE LA RÉDACTION ET DE LA PRODUCTION

L'équipe du CAMF

COLLABORATEURS

Doreen Assaad, Marie-Line Audet, Sylvie Beauregard, Olivier Bellemare, Denis Bourque, Hélène Carbonneau, Pascale Champagne, Marie-Claude Clermont, Fannie Dagenais, Menahan O'Bomsawin Delorme, Marilou Denault, Joé Deslauriers, Noémie Dulude, René Lachapelle, Xavier-Antoine Lalande, Lydia Laporte, Benoit Lauzon, Isabelle Lizée, France Nadeau, Kesnamelly Neff, Dominique Racicot, Suzanne Roy, Sylvie Vignet, Stephanie Watt

CORRECTION + CONCEPTION GRAPHIQUE

Fusion Communications & Design

IMPRESSION

Imprimeries Transcontinental inc.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec,
Bibliothèque et Archives Canada
1^{er} trimestre 2020
ISSN 1708-9824 (imprimé)
ISSN 1708-9832 (en ligne)

Dans ce numéro

3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Droit devant

4 DOSSIER COUP D'ŒIL SUR LES PARTENARIATS MUNICIPAUX

Naître, grandir et vieillir en milieu municipal:
regards croisés de partenaires sur les populations

L'action communautaire, au cœur
du développement local

Organismes communautaires Famille et municipalités:
un partenariat gagnant

Prendre le virage famille grâce au partenariat

12 ENFANTS

Le Québec bien représenté en Allemagne au premier
Sommet international des *Villes amies des enfants*

Des iniquités persistent au sein des familles québécoises,
mais les municipalités peuvent faire la différence

L'accréditation MAE poursuit son essor!

18 MOT DE LA DIRECTION

Un pour tous, tous pour un!

20 AÎNÉS

Des aînés outillés à prendre en charge leur sécurité

22 INCLUSION

Des projets vecteurs de changement

Ensemble viser l'expérience de loisir inclusive
au-delà de l'intégration

Survol de la 11^e Rencontre provinciale
du Réseau Municipalités accessibles

28 QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ

Le développement des territoires

30 NOUVELLES PFM/MADA

32 BILLET DE LA FORMATRICE

Les partenariats municipaux,
une évolution positive et gagnante pour tous

34 PORTRAIT D'UN MEMBRE

Rivière-du-Loup: un milieu de vie accueillant
pour les enfants, les jeunes, les parents et les aînés
de la communauté



Doreen Assaad,
présidente, CAMF
et mairesse de Brossard

DROIT DEVANT

En novembre dernier, la fusion entre le Réseau québécois de Villes et Villages en santé et le Carrefour action municipale et famille a été officialisée. Dans le respect de la trame historique de nos deux organisations, qui ont, depuis plus de 30 ans, contribué au développement des communautés en accompagnant des centaines de municipalités, petites, moyennes et grandes, nous entamons un nouveau chapitre.

Des approches complémentaires et des valeurs communes

La plus-value de cette fusion est sans équivoque. La vision de la nouvelle organisation se dessine depuis plusieurs mois et l'enthousiasme des administrateurs du conseil transitoire est palpable. Tout est à construire. Nous sommes habités par une profonde conviction : celle de paver la voie à une fusion réussie. Rêvons grand!

À l'œuvre depuis décembre dernier, le conseil d'administration transitoire, composé d'administrateurs des deux organisations, est bien en selle. Définition d'un énoncé de mission, choix du nom de la nouvelle organisation et la création d'une identité visuelle forte sont parmi les objectifs à réaliser dans une première démarche. Ces travaux nous mèneront au printemps 2020 vers l'élection d'un conseil d'administration renouvelé au sein d'une nouvelle entité prête à relever les défis qui s'imposent.

Une fusion qui s'annonce bénéfique pour tous

Nous savons que bon nombre de municipalités ont besoin d'être soutenues pour relever les défis que posent les enjeux sociaux en constante évolution. Dans une perspective d'accompagnement des milieux, l'organisation mettra de l'avant des initiatives innovantes et soutiendra avec cohérence les acteurs municipaux dans l'intervention sur le terrain pour maximiser les retombées. Nous visons des actions qui seront profitables tant aux individus qu'aux collectivités. C'est tout l'écosystème municipal qui bénéficiera de cette offre de service actualisée que nous nous préparons à mettre en place.

Si nous voulons induire des transformations sociales durables au sein de nos collectivités en termes de qualité de vie, de santé, d'inclusion et de participation citoyenne, nous devons expérimenter de nouvelles pratiques municipales et partenariales qui nous permettront d'identifier et de mettre en place des solutions collectives aux enjeux rencontrés dans les milieux. Accroître la capacité des municipalités à innover en réponse à ces enjeux, voilà l'une des intentions que nous portons et qui guidera la suite.

Objectif citoyen 3.0

En mai 2020, le CAMF tiendra son 32^e Colloque à Trois-Rivières, ville hôte de l'événement. Des conférenciers inspirés et inspirants vous y attendent. Et, bien sûr, une programmation riche qui saura vous plaire encore une fois! Nous espérons vous y voir en grand nombre!

Je souhaite que la nouvelle organisation puisse briser les silos pour élargir le filet de protection autour des citoyens.

— **Stéphanie Lacoste,**
conseillère municipale
de Drummondville

Je crois beaucoup en cette nouvelle union et nos forces complémentaires. Cela favorisera la pérennité de la nouvelle organisation.

— **Marc Carrière,**
directeur général
de la MRC d'Argenteuil

Cette fusion pourra bonifier les services que nous offrons.

— **Aline Perry,**
conseillère municipale
à la Ville de Gaspé

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TRANSITOIRE

Présidente

Doreen Assaad
Mairesse de Brossard

1^{re} vice-présidente

Sylvie Vignet
Mairesse de Rivière-du-Loup

2^e vice-présidente

Delisca Ritchie-Roussy
Mairesse de Murdochville

Secrétaire

Stéphanie Lacoste
Conseillère municipale de Drummondville

Trésorier

Patrick Paulin
Conseiller municipal de Victoriaville

Administratrice

Renée Amyot
Conseillère municipale de Gatineau,
District 9, Ville de Gatineau

Administrateur

Yvan Cardinal
Maire de Pincourt

Administrateur

Marc Carrière
Directeur général de la MRC d'Argenteuil

Administratrice

Catherine Harel-Bourdon
Présidente de la Commission scolaire
de Montréal

Administrateur

Réal Morin
Médecin spécialiste en santé publique
et médecine préventive, Institut national
de santé publique

Administrateur

Simon Paquin
Conseiller municipal de Terrebonne

Administratrice

Aline Perry
Conseillère municipale de Gaspé

Administratrice

Lise Sauriol
Mairesse de Saint-Jacques-le-Mineur

Administratrice

Sylvie Turgeon
Conseillère municipale de Rouyn-Noranda

Administratrice

Stephanie Watt
Conseillère municipale de Montréal

Administratrice

Chantal Vaillancourt
Directrice générale de Lire et faire lire

Administratrice

Isabelle Lizée
Directrice générale du CAMF

NAÎTRE, GRANDIR ET VIEILLIR EN MILIEU MUNICIPAL: REGARDS CROISÉS DE PARTENAIRES SUR LES POPULATIONS

Accorder de la valeur à la contribution des différents acteurs de la municipalité, de la MRC, des milieux associatifs et communautaires permet de s'enrichir des expertises et des savoirs expérientiels de ceux et celles qui gravitent autour des citoyens. À échelle variable, les partenariats municipaux sont essentiels et ont un pouvoir mobilisateur dans les collectivités.

Partenaire engagé et incontournable, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) reconnaît le rôle joué par le CAMF depuis plus de 30 ans dans la promotion, la mise en œuvre, l'accompagnement et le suivi des politiques familiales municipales. L'UMQ et le CAMF ont développé, au fil des ans, des liens étroits en travaillant de concert sur différents dossiers municipaux touchant à la qualité de vie et à la santé des familles. Par ces exercices concertés, ils se donnent des leviers pour agir, ensemble, sur les enjeux sociaux émergents qui interpellent les instances municipales.

*Entretien entre **Doreen Assaad**, mairesse de Brossard et présidente du CAMF et **Suzanne Roy**, mairesse de Sainte-Julie, présidente intérimaire de l'UMQ et ancienne présidente du conseil d'administration du CAMF.*

Doreen Assaad

Q1

Guidées par cette vision commune de faire équipe, nos organisations ont pu faire la différence en collaborant dans certains dossiers importants? Lesquels méritent notre attention?

Suzanne Roy

Nous collaborons, depuis plusieurs mois déjà, sur un dossier important, soit les impacts de l'implantation de la maternelle 4 ans sur les camps de jour municipaux. Ce projet, mené par le gouvernement du Québec, comportait un angle mort important : où iront les enfants de 4 ans durant l'été, une fois l'école terminée? Réponse : dans les camps de jours qui sont offerts par les municipalités, les seuls lieux, faut-il le rappeler, où les parents peuvent envoyer leurs enfants lorsqu'ils travaillent durant l'été. Sauf quelques exceptions, la majorité des camps de jour municipaux n'offrent pas ce service pour les enfants de 4 ans et cela nécessitera donc des ajustements importants de leur part pour pouvoir les accueillir dans un cadre qui convient à leurs besoins.

Nous avons donc jugé intéressant d'unir nos forces et d'aller ensemble en commission parlementaire, en juin dernier, pour faire valoir les préoccupations du milieu municipal auprès du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Q2

88 % des municipalités et des MRC jugent prioritaire leur besoin d'être conseillées pour agir efficacement sur les enjeux sociaux². Comment l'UMQ et le CAMF peuvent soutenir, en complémentarité, les gouvernements de proximité face aux enjeux de développement durable et social, de promotion de la santé et de participation citoyenne?

Il est vrai que les municipalités sont de plus en plus appelées à agir sur divers enjeux sociaux, comme l'itinérance et la lutte à la pauvreté, l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes, ainsi que sur les changements climatiques, qui peuvent avoir des impacts sociaux importants, notamment pour les personnes plus vulnérables.

Ces enjeux sont complexes et il est nécessaire de fournir des outils à nos membres à ce sujet. C'est pour cela que je trouve important de maintenir un partenariat avec le CAMF afin que nous puissions agir en complémentarité auprès de nos membres dans nos différents champs d'intervention. Nous poursuivons le même but : soutenir nos membres afin qu'ils puissent créer des milieux de vie accueillants, dynamiques et inclusifs pour l'ensemble de la population.



© Denis Girard Photographie

Q3

Il y a un réel besoin de décloisonner les prises de décisions et soutenir l'implantation de projets favorables à tous les citoyens. Au-delà de l'expérience citoyenne, quelles pistes sommes-nous appelés à explorer, à l'échelle du Québec, pour développer une approche centrée sur le citoyen et sa participation à la vie municipale ?

Il faut toujours garder en tête que nous travaillons d'abord et avant tout pour les citoyennes et les citoyens de notre municipalité. Elles et ils ont donc leur mot à dire sur les différents projets que le conseil municipal souhaite développer. Il y a plusieurs initiatives de participation citoyenne un peu partout au Québec qui ont donné des résultats forts intéressants, comme par exemple les budgets participatifs, une formule de plus en plus prisée par les municipalités.

La mise en place d'un processus de participation citoyenne efficace permet aussi de développer de meilleurs projets qui vont répondre réellement aux besoins de la population.


Q4

Les réalités des citoyens, en constante transformation, amènent les municipalités à adapter régulièrement leur offre de service pour favoriser un meilleur arrimage entre les besoins, les services et les aspirations des citoyens. Comment les partenariats locaux et régionaux peuvent-ils permettre une meilleure compréhension de ces réalités pour intégrer, dans les politiques municipales, des mesures plus adaptées ?

En effet, le monde bouge rapidement et génère des besoins différents qu'il y a 20 ou 30 ans. On peut penser aux besoins en mobilité, à la conciliation famille-travail, à la pratique libre de loisirs sportifs ou culturels, à l'apparition des nouvelles technologies. Il est nécessaire d'avoir une vision d'ensemble pour certains services qui doivent être pensés à l'échelle régionale, en concertation avec d'autres municipalités, mais aussi avec le gouvernement du Québec. À l'échelle locale, la concertation est également utile, notamment avec les organismes qui offrent différents services directs à la population. Nous avons toujours de meilleurs résultats lorsque nous travaillons en collaboration et en concertation que lorsque nous travaillons chacun de notre côté.

Q5

Le citoyen est le premier partenaire des municipalités. Pour son 32^e Colloque annuel qui se tiendra à Trois-Rivières en mai 2020, le comité organisateur a retenu le thème Objectif citoyen 3.0. À titre d'élue municipale et de présidente intérimaire de l'UMQ, quel écho ce thème produit-il ?

C'est un écho très positif! En tant qu'élue, je travaille d'abord et avant tout pour les citoyennes et les citoyens de Sainte-Julie. Je garde toujours cela en tête aussi dans mes fonctions à l'UMQ. Je trouve donc très pertinent et intéressant que le CAMF en ait fait son thème pour son prochain colloque! 

1. Rapport d'analyse du sondage sur l'action municipale réalisé à l'automne 2018 pour le CAMF auprès de 677 répondants.

Une mosaïque florale aux couleurs de la CDC de Trois-Rivières a été créée à l'entrée de la ville. ▶

L'ACTION COMMUNAUTAIRE, AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL



Marie-Line Audet,
directrice générale
Table nationale
des Corporations
de développement
communautaire (TNDCDC)



Olivier Bellemare,
agent de communication
Table nationale
des Corporations
de développement
communautaire (TNDCDC)

Le milieu communautaire foisonne d'organisations qui mettent sur pied des projets innovants et mobilisants. Qu'elles agissent pour la justice sociale, la lutte à la pauvreté ou encore l'exclusion sociale, leurs actions sont primordiales afin de résoudre les problématiques sociales et répondre aux besoins des personnes vulnérables au sein des communautés. Néanmoins, il est parfois difficile de mener de front une bataille contre des enjeux si colossaux lorsqu'on agit seul et que les ressources se font rares. L'importance des partenariats devient alors une solution, afin de rassembler nos forces et d'arriver ensemble à vaincre ces problématiques sociales.

Les Corporations de développement communautaire (CDC): des alliées

Les CDC sont nées de cette volonté d'organiser l'action sociale au sein de communautés locales. Si la Ville de Victoriaville est le berceau du mouvement, en une trentaine d'années le modèle a inspiré de nombreuses communautés et à ce jour, on compte 65 corporations, enracinées dans quatorze régions du Québec. Elles sont maintenant des actrices incontournables en matière de développement social et communautaire et leur connaissance des enjeux locaux et des problématiques vécues leur permet de mieux cibler les interventions à mettre en place.

Une CDC regroupe les organismes communautaires provenant d'un même territoire, d'un quartier, d'une ville ou d'une MRC. En plus d'être la « porte d'entrée » pour rejoindre les organismes communautaires des différents secteurs d'intervention, la CDC mobilise les ressources du milieu à l'intérieur d'espace de coopération et contribue ainsi à développer une vision partagée des enjeux territoriaux et une force d'action collective pour les résoudre.

En ce sens, les collaborations développées avec les instances municipales se révèlent fructueuses, voire essentielles: ensemble, on met à profit l'expertise locale pour identifier des priorités d'action et créer des synergies pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. Cette concertation entre les CDC, les organismes communautaires et les instances municipales mène à la création de projets mobilisateurs qui ont de réels impacts sur la communauté.

Mosaïques florales à Trois-Rivières, un exemple de concertation

À Trois-Rivières, comme dans plusieurs autres territoires au Québec, il y a une méconnaissance de l'action communautaire auprès de la population. La CDC réfléchit à une nouvelle façon d'offrir de la visibilité aux organismes communautaires et propose à la Ville de Trois-Rivières de réaliser les mosaïques florales, que l'on voit un peu partout dans le territoire, aux couleurs du milieu communautaire trifluvien.

Le projet des mosaïques florales témoigne d'une coconstruction exemplaire et d'un partenariat remarquable entre la municipalité et les organismes communautaires. C'est ensemble que l'équipe d'aménagistes de la Ville de Trois-Rivières et la CDC ont élaboré la démarche et l'ont concrétisée. Ce projet a permis de rassembler la Ville de Trois-Rivières et les organismes communautaires dans une volonté commune de conscientiser la population aux valeurs et à l'importance de l'intervention communautaire. Cette vision a par ailleurs dû être expliquée et valorisée auprès des citoyens qui s'interrogeaient sur la nouveauté des aménagements floraux.

À l'été 2018, la Ville de Trois-Rivières érige dix mosaïques florales accompagnées de pastilles qui révèlent les valeurs qui guident l'action communautaire, comme le respect, la solidarité ou la justice sociale. La présence de nombreux logos a aussi favorisé la visibilité des organismes communautaires qui offrent des services aux citoyens. Dans l'élaboration du projet, les intervenants de la Ville ont développé leurs capacités à s'adapter à une réalité différente, en plus d'accroître leur connaissance des organismes. De plus, il s'agit d'une pratique nouvelle de la ville d'intégrer le milieu communautaire dans ses projets annuels, comme les arrangements floraux.

Le Concerto, immeuble à vocation mixte

Suite à la tragédie ferroviaire de 2013 et à la destruction du centre-ville de Lac-Mégantic, le manque de logements devient critique et l'absence de lieu de rassemblement pour les familles se fait ressentir. Une étude sur la question confirme par ailleurs les besoins particuliers des personnes à faibles revenus ou plus vulnérables. Les acteurs du territoire élaborent *Le Concerto*, un



Photos: © François Gervais, Le Nouvelliste



Inauguration du bâtiment collectif *Le Concerto* en compagnie de tous les partenaires du projet.



Lancement de l'exposition intitulée *L'innovation sociale, naturellement communautaire* créée par la TNDC.

immeuble à vocation mixte qui regroupe logements abordables et deux entreprises d'économie sociale: un centre de la petite enfance et un parc de jeux intérieur.

Les initiateurs du projet sont la CDC, l'organisateur communautaire et les deux organismes locataires. Il s'en suit une très forte mobilisation de la population de Mégantic autour du projet: familles, jeunes, aînés, comités de citoyens, associations, groupes communautaires, élus municipaux, députés provincial et fédéral, sociétés de développement économique, commerces, entreprises, fondations, etc. Dès le départ, il est convenu que ce nouvel espace doit être un lieu d'intégration, d'inclusion et de mixité et qu'au-delà de l'immobilier, le projet doit s'articuler autour de la participation sociale, de l'entraide et de la création de liens intergénérationnels.

Avec 14 logements abordables, une installation en service de garde de 42 places et un parc de jeux intérieur, *Le Concerto* déploie une nouvelle offre de service à la communauté. Il a aussi contribué à la reconstruction du centre-ville, à la diversification de l'offre touristique de la MRC et à la création d'emplois pendant sa construction et pour son exploitation. Le projet a rassemblé la population à un moment où elle était frappée par un événement tragique. La prise en compte des besoins de la communauté et des personnes vulnérables a amené le développement de services adaptés. L'horaire atypique du centre de la petite enfance ou encore la sélection des locataires en fonction de leur diversité de genre, d'âge, de conditions sociales et de leur volonté d'implication bénévole sont de nouvelles pratiques.

L'exposition *Innovation sociale, naturellement communautaire*

Il y a tellement d'exemples de ce genre de projets, développés en concertation avec les municipalités et les organismes communautaires, que la Table nationale des Corporations de développement communautaire a décidé de leur donner une vitrine pour inspirer les communautés du Québec. Sur la thématique de l'innovation sociale, une trentaine de projets sont présentés dans une dizaine de secteurs d'intervention (alimentation, bâtiment collectif, développement territorial, inclusion sociale, information, itinérance, lutte à la pauvreté, participation citoyenne, promotion et transport).

L'exposition voyagera partout au Québec en 2020 afin de démontrer que l'action communautaire aspire à répondre à des besoins sociaux de manières différentes, en mettant les citoyens et la collectivité au cœur de toutes démarches de développement. Pour découvrir les projets, les lieux et dates de l'exposition itinérante ou les coordonnées pour organiser une exposition, visitez-le tncdc.com/innovation-sociale.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE ET MUNICIPALITÉS: UN PARTENARIAT GAGNANT

Les OCF et les municipalités ont tout à gagner à travailler ensemble en misant sur leurs savoir-faire respectifs.

— Marie-Eve Brunet Kitchen, directrice générale de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille



Dominique Racicot, responsable des communications, Fédération québécoise des organismes communautaires Famille

Les municipalités et les organismes communautaires Famille (OCF) du Québec poursuivent l'objectif d'améliorer la qualité de vie des enfants et des familles. De nombreuses municipalités sont d'ailleurs engagées dans des démarches *Municipalité amie des enfants* et côtoient les OCF de leur territoire lors de concertations, mais qu'en est-il du partenariat qui les unit plus directement? Si plusieurs initiatives locales d'OCF font une grande différence auprès des pères, des mères et des enfants de leurs communautés, il est possible d'aller plus loin dans cette offre aux citoyens en favorisant un dialogue dynamique entre les OCF et les politiciens municipaux.

Bref rappel de ce que sont les OCF

Présents dans les 17 régions administratives québécoises, les OCF sont parfois connus sous le nom de Maison de la famille ou de Carrefour familial. Véritables guichets uniques et humains, ils offrent à toutes les familles un continuum de services, de ressources et d'activités essentiels à l'enrichissement des habiletés parentales et favorisant du même coup le plein développement des enfants (formations/conférences, haltes-garderies, éveil à la lecture, cuisines collectives, cafés d'échanges entre parents, préparation à l'entrée à l'école, camps de jour, etc.).

Les OCF contribuent également au développement communautaire et à l'amélioration de la qualité du tissu social par la création de lieux d'appartenance et de réseaux de solidarité entre les familles de leurs communautés. «Et lorsque vient le moment d'aborder les besoins des familles, l'amélioration des conditions de vie de celles-ci, le développement des tout-petits et les divers enjeux familiaux, les OCF jouent un rôle-clé et devraient être au cœur des échanges avec les instances concernées. Le contact direct que nos organismes ont avec les familles des communautés en font des interlocuteurs de choix. Les OCF et les municipalités ont tout à gagner à travailler ensemble en misant sur leurs savoir-faire respectifs», précise Marie-Eve Brunet Kitchen, directrice générale de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF), également ex-conseillère municipale à la Ville de Montréal.

Constats d'une élue municipale

Depuis qu'elle porte un double chapeau, soit celui de conseillère municipale à la Ville de Sainte-Marie et de directrice générale de la Maison de la Famille Nouvelle-Beauce, Luce Lacroix réalise que les OCF ont tout intérêt à s'impliquer dans le développement socio-économique puisqu'ils sont partie prenante de la vie municipale. Comme politicienne, elle considère que «sans familles, il y aurait moins de gens intéressés à s'établir, moins de commerces, moins de services. La famille doit constamment être ramenée au cœur du développement économique et des discussions.» Madame Lacroix croit aussi que les OCF ont un rôle d'expert qui est méconnu. «Les OCF doivent oser lever la main pour mettre à profit leur expertise et les liens qu'ils entretiennent avec les familles de la communauté», constate-t-elle.

Luce Lacroix œuvre activement à faire reconnaître les besoins des familles de la MRC de la Nouvelle-Beauce auprès des élus municipaux. «Les parents de notre région souhaitent avoir des services de proximité. Notre OCF s'est donc assuré de porter la voix des familles auprès des élus afin d'offrir des ateliers parents-enfants 0-5 ans dans les 11 municipalités desservies. Cette réalisation s'est concrétisée grâce à un partenariat conclu avec chacune des municipalités pour qu'un local et du rangement nous soient prêtés», termine-t-elle. Les échanges réguliers entre municipalités et OCF, et l'agilité dont ces organisations font preuve, permettent le développement d'une offre de service adaptée aux réalités des communautés.

Collaborations bénéfiques

Magog

À la Ville de Magog, lorsque la première politique familiale a été élaborée, c'est la Maison de la famille Memphrémagog qui a été désignée comme organisme mandataire d'une partie des actions de cette politique. «La Ville de Magog a toujours accordé une grande importance aux organismes communautaires du milieu. La Ville soutient financièrement la mission et le loyer de notre OCF, en plus de nous offrir un siège au sein de leur comité. En contrepartie, nous organisons la fête des nouveaux-nés de Magog, nous gérons les subventions pour les couches lavables et celles de la *Fondation Bon départ* de Canadian Tire.



C'est une belle collaboration qui nous permet d'entrer dans la vie des parents et des enfants dès le début de leur belle et grande aventure familiale», confirme Nathalie Bélanger, directrice générale de la Maison de la famille Memphrémagog, également conseillère municipale à la Ville de Magog.

Pointe-Calumet

À Pointe-Calumet aussi, la collaboration se vit quotidiennement, notamment par le prêt des locaux qui abritent l'OCF La Petite Maison de Pointe-Calumet. «La municipalité nous offre les locaux et s'occupe de l'entretien. Nous pouvons ainsi nous concentrer sur les services offerts aux familles», précise la directrice générale de La Petite Maison de Pointe-Calumet, Diane Grenier. Cette relation de confiance, qui s'est approfondie au fil des ans, permet une collaboration hors pair. «La municipalité n'hésite pas à nous référer des citoyens en détresse parce que chacun connaît son rôle et son expertise. Nous n'hésitons pas à faire appel l'un à l'autre puisque notre objectif commun est d'enrichir la communauté», poursuit madame Grenier.



Même en situation de crise, les OCF sont les partenaires des municipalités

Lorsque des catastrophes frappent, les partenariats déjà établis peuvent s'avérer très soutenant. C'est d'ailleurs ce qu'ont vécu les OCF de Pointe-Calumet et de Nouvelle-Beauce lors d'inondations dévastatrices. «À la suite d'un appel de la municipalité, nous avons mis nos locaux, nos ressources et notre expertise au service des citoyens. Le partenariat existant nous a permis de réagir rapidement, de travailler de concert avec les municipalités et d'avoir confiance parce que nous connaissons les forces de chacun», spécifie Diane Grenier.

Même son de cloche en Beauce où les inondations ont touché plusieurs citoyens. Forte de son expertise en accompagnement des familles, la Maison de la famille a pris l'initiative de soutenir les citoyens en recueillant et en distribuant vêtements et nourriture aux sinistrés.

Somme toute, bien que les OCF relèvent du gouvernement provincial, les municipalités peuvent faire une différence auprès des familles de leur communauté en favorisant significativement une relation partenariale avec les OCF locaux. Aujourd'hui, les villes et villages n'entretiennent plus une relation de simples bailleurs de fonds auprès des OCF, mais plutôt un partenariat collaboratif favorisant les deux instances et, ultimement, les familles du territoire.

Nous vous invitons donc à rencontrer les OCF pour découvrir l'étendue des ressources et des services qu'ils offrent dans votre communauté. Pour trouver les coordonnées de vos OCF locaux, visitez le www.fqocf.org.



PRENDRE LE VIRAGE FAMILLE GRÂCE AU PARTENARIAT



Xavier-Antoine Lalande,
maire de Saint-Colomban

Avec une croissance démographique fulgurante qui a porté sa population à plus de 17 000 habitants, dont une forte proportion de jeunes familles, et une moyenne d'âge de 35,5 ans, qui en fait l'une des cinq plus jeunes villes du Québec, la Ville de Saint-Colomban a désiré mettre à niveau sa prestation de service à l'intention des familles et des enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

Faisant face à différents enjeux dont la centralisation des organismes intersectoriels dans la ville-centre de Saint-Jérôme, ayant pour effet de rendre certains services régionaux destinés aux familles moins accessibles, le conseil municipal a exploré l'opportunité d'implanter une Maison de la famille. Bien que ce projet demeure bien vivant, l'analyse des besoins et des ressources a plutôt mené à la mise sur pied d'activités mobiles dans différents lieux et plateaux plutôt que de se concentrer sur la construction d'un bâtiment. Ce faisant, la Ville a pu mesurer le niveau d'intérêt de la population pour des activités destinées aux familles et aux tout-petits, intérêt qui a dépassé toutes les attentes: le fruit était plus que mûr! En somme, le conseil a préconisé le contenu plutôt que le contenant, les activités plutôt que le béton.

Mais ce changement de paradigme nécessitait l'apport d'une nouvelle expertise qui n'était détenue que partiellement par la Ville. Pour développer une offre de qualité, soutenir l'accessibilité aux services, favoriser l'esprit de communauté et les échanges entre parents, et créer un sentiment d'appartenance, la décision a été prise de créer un poste d'agente de développement famille. Dans un contexte de ressources humaines limitées, ce geste audacieux visait à positionner résolument Saint-Colomban comme la ville famille par excellence.

Sous la recommandation des organismes *Parcours d'enfants* (regroupement de partenaires famille dans la MRC de La Rivière-du-Nord) et *Courant-Nord* (regroupement Québec en Forme de la MRC de La Rivière-du-Nord), le projet se concrétise en janvier 2019 avec l'embauche d'une agente de développement famille pour un contrat d'une durée d'un an. Ses principaux mandats sont de créer des environnements favorables pour le développement des tout-petits et leur famille, valoriser, mettre en place et bonifier les actions de la politique de la famille, des

ânés et des personnes handicapées ainsi que favoriser la création de partenariats durables afin d'optimiser la collaboration entre la Ville de Saint-Colomban et les différentes instances établies sur le territoire de la MRC de La Rivière-du-Nord.

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

Comment arrimer la dynamique du milieu municipal à celle des organismes? Comment amorcer et développer des partenariats? De quelle façon la Ville peut-elle devenir un partenaire de qualité, à l'écoute, sensible aux réalités des autres? Comment le partenariat et l'implication aux différentes tables de concertation peuvent-ils être profitables à la Ville et aux partenaires? De quoi la Ville a-t-elle besoin pour rayonner et se développer davantage en petite enfance? Voilà les questionnements auxquels il nous fallait répondre afin d'être en mesure de développer notre expertise de partenaire famille.

Le partage d'expertise, recette gagnante

Écouter, interagir avec le milieu communautaire et institutionnel, saisir les priorités du milieu et les défis de chacun, reconnaître l'expertise développée par les partenaires et la mettre au profit de nos enjeux, voilà le défi auquel s'est attelée la nouvelle agente de développement famille en s'appuyant sur les lignes directrices proposées dans le guide développé par le CAMF (*voir encadré à la page 11*).

Grâce à l'expertise du réseau en petite enfance, la Ville a eu accès à des personnes-ressources d'expérience et à une communauté d'une vingtaine de partenaires qui nous ont permis de mettre en place une offre d'activités 0-5 ans en partenariat avec quatre organismes. Ce réseau a partagé ses meilleures pratiques, nous permettant d'augmenter notre efficacité et d'innover dans nos méthodes de développement ainsi que dans le type de projets déployés.

L'un des gestes importants de la Ville pour mettre la main à la pâte, formaliser son implication dans le milieu et prendre part aux travaux des chantiers et comités a été de se joindre au comité organisateur de la campagne régionale *Tout-petits Laurentides* propulsée par la table des partenaires en petite enfance des Laurentides et la Direction de la santé publique.



J'ai d'ailleurs contribué personnellement à la campagne en produisant une vidéo visant à inciter le milieu à se mobiliser pour l'avenir des tout-petits.

Des résultats concrets

Les partenariats n'étant pas une fin en soi, mais bien un moyen d'optimiser l'offre de service famille de la Ville, voici les résultats obtenus près d'un an après le début du virage famille de Saint-Colomban :

- élaboration et déploiement d'une programmation petite enfance touchant à toutes les sphères du développement et répondant tant aux besoins des petits que des parents;
- développement d'une identité visuelle pour les activités destinées aux tout-petits en continuité avec le travail effectué par notre partenaire *Parcours d'enfants*;
- mise en relief de cette programmation dans les outils de communication par un traitement distinctif permettant de la démarquer des activités régulières;
- arrimage de l'offre d'activités jeunesse aux différentes instances actives au sein de la Ville (Maison des jeunes, Service des sports, des loisirs et de la vie communautaire, bibliothèque et partenaires);
- redynamisation du Marché public de Saint-Colomban avec un achalandage record à l'été 2019 dans une optique de promotion des saines habitudes de vie;
- déploiement d'une pastille visuelle permettant d'identifier les locaux et commerces dont les installations sont adaptées à la réalité des jeunes familles;
- pérennisation du poste d'agente de développement famille et migration en un poste de conseillère en planification et optimisation afin d'offrir l'expertise en concertation interne et externe à l'ensemble des services municipaux et assurer une représentation forte dans les différentes tables de concertation auxquelles participe la Ville.

Le plus grand défi rencontré dans le virage que nous avons amorcé a résidé dans la mécanique des partenariats : comment arrimer notre réalité à celle de nos partenaires pour créer

Le plus grand défi rencontré dans le virage que nous avons amorcé a résidé dans la mécanique des partenariats : comment arrimer notre réalité à celle de nos partenaires pour créer une synergie gagnant-gagnant.

une synergie gagnant-gagnant. L'agente de développement famille a joué un rôle-clé à cet égard grâce à une approche de collaboration, d'écoute et de sensibilité aux enjeux des partenaires. Voilà à mon sens les ingrédients indispensables pour réussir le développement de partenariats. Cet arrimage demeure néanmoins un défi constant dans la construction et le maintien des liens avec nos partenaires.



Concertation et partenariat 101

L'outil du CAMF *Les conditions gagnantes pour la concertation* s'est avéré un outil précieux dans le déploiement accéléré de partenariats auquel a fait face la Ville de Saint-Colomban dans son projet de développer une offre de service famille et petite-enfance. Il s'agit d'un document qui explique et vulgarise les processus de mise en place de partenariats entre les municipalités et les milieux communautaire et institutionnel.



DÉCOUVREZ L'OUTIL INTERACTIF
carrefourmunicipal.qc.ca/outils/concertation



De gauche à droite: Joé Deslauriers, maire de la Municipalité de Saint-Donat, Doreen Assaad, mairesse de Brossard et présidente du CAMF, Henriette Reker, maire de Cologne, Sylvie Beauregard, mairesse de la Ville de Cowansville, Stephanie Watt, conseillère de ville du district d'Étienne-Desmarteau, arrondissement Rosemont-Petite-Patrie de la Ville de Montréal et Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso et préfet de la MRC de Papineau.



Les membres de la délégation au Sommet.



LE QUÉBEC BIEN REPRÉSENTÉ EN ALLEMAGNE AU PREMIER SOMMET INTERNATIONAL DES VILLES AMIES DES ENFANTS

« **P**orteur de l'accréditation *Municipalité amie des enfants*, le CAMF a formé une délégation pour prendre part, du 15 au 18 octobre 2019 à Cologne en Allemagne, au premier Sommet des *Villes amies des enfants*. Deux maires, deux mairesses et une conseillère municipale ont constitué le groupe de représentants québécois du réseau *Municipalité amie des enfants* aux côtés de la direction générale du Carrefour.

Organisé par l'UNICEF avec le soutien de la Ville de Cologne, cet événement a réuni maires, dirigeants locaux, experts techniques, enfants et jeunes du monde entier pour renforcer les droits de l'enfant à l'échelle locale. Il visait à accélérer les progrès en ce qui a trait à l'amélioration des conditions de vie, des possibilités et du bien-être des enfants.

Le Québec a joué d'un rayonnement fort intéressant lors de ce rassemblement, entre autres, par sa participation au panel

d'ouverture et de clôture et ses présentations instructives sur l'expérience québécoise lors d'ateliers thématiques. Les membres de la délégation ont d'ailleurs fait plusieurs rencontres avec des acteurs influents à l'échelle internationale. Ils ont pu échanger sur les enjeux vécus par les membres de la communauté des *Villes amies des enfants*.

Au terme du Sommet, 100 maires issus de 40 pays ont signé la *Déclaration de Cologne* et se sont engagés à obtenir des résultats concrets, durables et mesurables.

Cette déclaration encourage:

- 1 une participation significative et inclusive des enfants;
- 2 l'élimination de la discrimination par la mise en œuvre de mesures politiques et d'interventions concrètes.

témoignage **Sommet Cologne 2019**

LA PAROLE À NOS JEUNES CITOYENS

Il se réalise, aux quatre coins du Québec, tellement de beaux projets qui intègrent les enfants aux processus décisionnels et les invitent à participer aux comités, à exprimer leurs opinions tout en développant leur sentiment d'appartenance et leur engagement. Nous pouvons être fiers de la volonté et du dynamisme collectifs qui se déploient pour mettre les enfants au cœur des préoccupations municipales. Faire communauté avec nos enfants, et ce, à toutes les étapes de leur développement, voilà la vision qui m'habite, à l'issue de ma participation au Sommet 2019 des *Villes amies des enfants*. J'ai la profonde conviction que nous avons tous un rôle à jouer pour bâtir de meilleurs environnements pour nos jeunes citoyens!

Le CAMF évalue d'ailleurs la possibilité que le Québec devienne le pays hôte du 2^e Sommet international des *Villes amies des enfants* en 2022.

Doreen Assaad, présidente du CAMF et mairesse de Brossard

LES ENFANTS DU MONDE ONT DES DROITS!

Quel privilège d'avoir pu participer au Sommet international des *Villes amies des enfants* organisé par l'UNICEF. Plusieurs pays y étaient réunis afin de partager des actions concrètes pour contribuer au développement des enfants. C'est avec fierté que j'ai participé au panel d'ouverture du Sommet, ce qui m'a permis, entre autres, de faire rayonner divers projets réalisés à Cowansville pour accompagner les enfants et contribuer à l'amélioration de leur qualité de vie comme les activités de soutien à la lecture, l'accès aux activités gratuites, le centre de pédiatrie sociale, et bien d'autres.

Ce qui m'a renversé le plus lors de ce Sommet est la prise de conscience des *Droits des enfants* que nous soulignons le 20 novembre de chaque année. Pour nous, Québécois, c'est peut-être bien banal de citer le droit d'accès à l'eau, mais pour les Africains, c'est un enjeu tellement important. Au Québec, les enfants bénéficient du droit à l'éducation, gratuite et accessible pour tous, tandis que nos homologues de l'Afrique nous laissent leurs coordonnées pour que nous leur acheminions nos «vieux livres» afin que leurs enfants apprennent à lire et reçoivent une instruction.

À la question *quels sont les défis au Québec pour nos enfants?* qui nous a été posée, j'avoue qu'après avoir entendu ceux des autres pays, il était plus difficile d'y répondre. Sans doute que le manque de main-d'œuvre pour les organisations spécialisées ou encore pour nos municipalités comptant de plus en plus d'enfants ayant des besoins particuliers est parmi les besoins les plus criants. Évidemment, les ressources financières pour nos organisations qui accompagnent nos familles les plus vulnérables sont aussi des enjeux importants.

Je garde un excellent souvenir de cette expérience où l'enfant était au cœur des préoccupations municipales.

Sylvie Beauregard, mairesse de Cowansville



« Au terme du Sommet, 100 maires issus de 40 pays ont signé la Déclaration de Cologne et se sont engagés à obtenir des résultats concrets, durables et mesurables. »

ENSEMBLE POUR LA JEUNESSE!

Ma participation avec la délégation du Québec au Sommet 2019 des *Villes amies des enfants* a été une expérience très enrichissante. Avoir l'opportunité de rencontrer, discuter et partager avec des villes de toutes tailles provenant de partout dans le monde est à mon avis un privilège qui aura des suites positives dans nos communautés.

Les municipalités du Québec sont reconnues pour travailler à mettre en place des politiques sur le bien-être de la personne et le savoir-vivre. Ce Sommet nous a permis de mettre dans nos boîtes à idées de nouveaux outils de développement afin de bien comprendre les besoins de l'enfant et favoriser son épanouissement au sein de nos collectivités. Car notre rôle est beaucoup plus grand que le développement d'infrastructures, mais bien de faire un lien entre le développement urbain et le développement humain.

Nous avons aussi la chance de bénéficier de l'expertise de deux organismes qui nous ont accompagnés en Allemagne soit le Carrefour action municipale et famille et UNICEF Canada qui portent fièrement le programme d'accréditation *Municipalité amie des enfants* au Québec. Oui, avec ce Sommet, l'appui de nos organismes et grâce à l'engagement du milieu municipal, notre jeunesse est entre bonnes mains.

Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso et préfet de la MRC de Papineau

TRANSFORMONS LE MONDE, UNE RUE À LA FOIS

Près de 200 décideuses et décideurs municipaux ont reçu un manifeste rédigé par 70 jeunes venus des quatre coins du globe. Pour ces jeunes, les dérèglements climatiques, les migrations transnationales, l'aménagement du territoire, les technologies dites intelligentes, l'inclusion sociale et les luttes contre les discriminations, le harcèlement et les violences étaient autant des enjeux de société que des enjeux de villes favorables aux enfants.

Les jeunes nous ont clairement dit que c'est à nous, aujourd'hui, de transformer le monde, une rue à la fois et une municipalité à la fois, puisque les jeunes, eux, ne peuvent pas : ils ne portent pas le pouvoir décisionnel. Ils et elles se fient donc à nous. La délégation québécoise en a pris note et s'est engagée à poser des actions et des gestes dont les jeunes dans nos municipalités seraient fiers.

Après cinq jours de visites terrain, d'ateliers et de discours, je suis revenue à Montréal avec la conviction profonde que voir la ville et la vie depuis la perspective des enfants — des bambins aux adolescents — nous aidera à affronter le défi de la transition écologique, le défi de notre génération.

Stephanie Watt, conseillère de la Ville, district Étienne-Desmarreau, arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

CONSIDÉRONS NOS COMMUNAUTÉS À HAUTEUR D'ENFANT!

Lors du Sommet des *Villes amies des enfants*, j'ai eu le privilège de signer, en compagnie de maires et mairesses provenant de toutes les régions du monde, le manifeste visant à mettre en œuvre des politiques et des ressources qui permettront à tous les enfants de s'épanouir en sécurité et en santé.

Les discussions plus qu'enrichissantes avec mes pairs m'ont permis d'approfondir mes réflexions sur ce que nous avons à apporter dans notre communauté. Nous avons pu échanger sur nos enjeux et nos défis avec plusieurs collègues du monde entier et j'ai pu constater que nos préoccupations se rejoignent.

Plusieurs ateliers organisés en présence d'enfants m'ont permis de découvrir comment ils voient leur milieu de vie, leurs besoins, ce qu'ils souhaitent dans leur communauté. Ce sont des questionnements justifiés.

Ensemble, localement, régionalement et mondialement, nous pouvons faire plus et mieux pour nos jeunes. Nous devons penser dès maintenant à cette génération, qui est notre avenir. Nous avons surtout le devoir d'aménager nos villes et d'avoir toujours en tête le réflexe de considérer nos communautés à hauteur d'enfant.

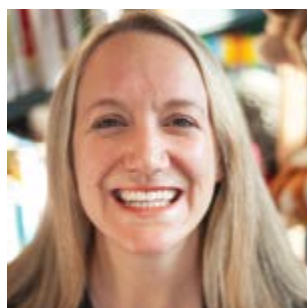
Je vous invite à faire de même!

Joé Deslauriers, maire de Saint-Donat

DES INIQUITÉS PERSISTENT AU SEIN DES FAMILLES QUÉBÉCOISES, MAIS LES MUNICIPALITÉS PEUVENT FAIRE LA DIFFÉRENCE



Fannie Dagenais,
directrice,
Observatoire des tout-petits



Marilou Denault,
conseillère aux
communications,
Observatoire des tout-petits

Rendu public en novembre dernier dans le cadre de la *Grande semaine des tout-petits*, le plus récent Portrait de l'Observatoire des tout-petits révèle des faits préoccupants en ce qui concerne les conditions dans lesquelles grandissent les enfants de 0 à 5 ans au sein de leur famille, de leur milieu de vie et des services éducatifs à la petite enfance qu'ils fréquentent. « Chaque tout-petit devrait pouvoir grandir dans un milieu de vie adéquat, pour lui permettre de se développer pleinement. Les données du Portrait de l'Observatoire des tout-petits nous rappellent que les municipalités ont un rôle important à jouer pour avancer dans cette direction, en offrant par exemple des infrastructures, des services et des installations accessibles, sécuritaires et adaptées à la réalité des familles », rappelle Isabelle Lizée, directrice générale du Carrefour action municipale et famille et coprésidente de la *Grande semaine des tout-petits*.

Le Portrait révèle en effet que les tout-petits du Québec ne grandissent pas dans les mêmes conditions, que ce soit en ce qui a trait à l'insécurité alimentaire, aux logements ou encore à la qualité inégale des services éducatifs fréquentés par les enfants. Or, les conditions de vie dans lesquelles grandissent les tout-petits ont une influence déterminante sur leur développement et leur bien-être.

Pourquoi les municipalités devraient-elles se soucier des besoins de leurs plus petits citoyens ?

Selon un sondage réalisé par l'Observatoire des tout-petits¹ auprès de la population du Québec, 76 % des Québécois jugent important que les municipalités en fassent davantage pour favoriser le bien-être et le développement des tout-petits.

Voici d'ailleurs les quatre principales thématiques sur lesquelles les municipalités devraient en faire plus selon les Québécois :

- logements sociaux (52 %);
- transport et mobilité (42 %);
- sécurité des milieux de vie (41 %);
- réussite éducative (40 %).

Les services pensés pour répondre aux besoins des enfants constituent de puissants outils de rétention et d'attraction des familles. À preuve, un mouvement hors du commun s'est manifesté depuis les dernières années : 90 % des familles habitent désormais dans une municipalité dotée de sa propre politique familiale et

Réduire l'insécurité alimentaire

Malgré l'amélioration de plusieurs indicateurs, le portrait de l'Observatoire révèle qu'une famille sur dix avec au moins un tout-petit vit encore de l'insécurité alimentaire. De plus, 13,9 % des enfants de 0 à 5 ans vivent dans une famille à faible revenu, ce qui représente environ 75 000 tout-petits.

Les municipalités peuvent jouer un rôle quant à l'accès aux produits frais et la création d'environnements favorables à l'adoption de saines habitudes de vie. Plusieurs initiatives rayonnent partout au Québec, notamment dans la municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville, qui fut l'une des premières villes à s'être dotée d'une *Politique Ville nourricière*, en 2017. Visant à développer un système alimentaire local, la Ville cultive des plates-bandes comestibles et redistribue les récoltes à des organismes communautaires et à des cuisines collectives. Au-delà des produits cultivés, le projet rayonne dans la collectivité et permet de développer un plus grand esprit de communauté.



La Politique Ville nourricière pourrait devenir un élément identitaire de la communauté et on croit aussi que cela peut devenir un élément attractif pour s'établir à Saint-Bruno-de-Montarville.

— Denis Laplante, directeur de l'urbanisme de Saint-Bruno-de-Montarville

plus de 50 % des enfants du Québec habitent une municipalité ou une MRC qui fait partie du réseau des *Municipalités amies des enfants*. Ainsi, une multitude d'initiatives ont été implantées à l'échelle de la province.

Travaillons ensemble à améliorer les conditions de vie de nos tout-petits!



1. Sondage sur les enjeux des tout-petits, Léger, octobre 2018.

Municipalités en action

Créer des services éducatifs à la petite enfance de qualité

Le Portrait de l'Observatoire des tout-petits révèle que seulement 57,9 % des enfants de moins de 5 ans au Québec fréquentent un service de garde éducatif reconnu par le ministère de la Famille. Cette donnée est préoccupante, considérant qu'au Québec, un tout-petit qui fréquente un service de garde éducatif y passe huit heures par jour en moyenne et qu'un tel milieu aura des impacts importants sur son développement. Bien que ces services ne relèvent pas nécessairement des instances municipales, les villes disposent de leviers leur permettant d'améliorer l'accès à des services éducatifs de qualité pour les familles du quartier. La municipalité de Saint-Côme en est d'ailleurs un exemple inspirant. En constatant le boom démographique et le besoin grandissant d'accroître les services aux familles, le conseil de la ville a entamé des démarches afin d'investir dans un service éducatif accessible et de qualité. Les retombées associées à ce CPE sont multiples, de nouvelles familles ont élu domicile à Saint-Côme et le projet a réellement permis à la municipalité de s'émanciper.

Créer des logements plus abordables

De manière générale, le Portrait 2019 des tout-petits du Québec indique que la qualité du milieu de vie des enfants s'améliore depuis les dix dernières années. Par exemple, 92,4 % des enfants de 6 mois à 5 ans habitent dans un quartier où ils peuvent jouer dehors en toute sécurité durant la journée. Toutefois, 13,6 % des familles avec au moins un enfant de 0 à 5 ans habitent encore dans un logement non abordable* et 12 % habitent dans un logement de taille insuffisante. Les municipalités disposent de leviers pour agir sur cet enjeu.

D'ailleurs, à titre d'exemple, la municipalité de Lévis fait partie de *Concertation logement Lévis*, qui réunit une vingtaine d'organismes ayant à cœur le développement de logements sociaux et communautaires et qui travaillent ensemble afin de trouver des solutions aux problématiques de logement. Le groupe a aussi mis en place le portail logisleviss.com qui recense l'ensemble de l'offre de logements sociaux et communautaires à Lévis, une première au Québec.

* Un logement est non abordable si le ménage consacre au moins 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement.



Le CPE a eu pour nous des retombées insoupçonnées. C'est plein de jeunes nouvelles familles qui sont venues s'établir chez nous!

— Martin Bordeleau, maire de Saint-Côme



Les municipalités, si elles s'impliquent dans le logement communautaire, sont vraiment gagnantes, parce que tout ça revitalisera leur milieu. Et c'est notre relève, alors il faut que nos tout-petits soient bien dans leur milieu.

— André Castonguay, directeur général de la Fédération des OSBL en habitation de Québec-Chaudière-Appalaches

90 % des familles habitent désormais dans une municipalité dotée de sa propre politique familiale et plus de 50 % des enfants du Québec habitent une municipalité ou une MRC qui fait partie du réseau des Municipalités amies des enfants.



camf

municipalité
amie des enfants

unicef



CENTRE-DU-QUÉBEC

ACCRÉDITATION

Saint-Samuel



Nombre d'habitants • 744
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 155

ACCRÉDITATION

Tingwick



Nombre d'habitants • 1 410
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 305

ACCRÉDITATION

Kingsey Falls



Nombre d'habitants • 1 947
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 390

ACCRÉDITATION

Ham-Nord



Nombre d'habitants • 869
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 160

ACCRÉDITATION

Saint-Louis-de-Blanford



Nombre d'habitants • 1 011
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 205

Envie d'en savoir plus!

Les intentions des municipalités, MRC et arrondissements du réseau *Municipalités amies des enfants* sont disponibles sur le site Web du Carrefour action municipale et famille dans la section *Municipalité amie des enfants*, sous l'onglet *Municipalités accréditées*.

MAURICIE

RÉACCREDITATION

Notre-Dame-du-Mont-Carmel



Nombre d'habitants • 5 751
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 1 325

ACCREDITATION

Hérouxville



Nombre d'habitants • 1 323
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 250

L'ACCREDITATION MAE POURSUIT SON ESSOR!

ACCREDITATION
Contrecoeur



Nombre d'habitants • 8 604
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 1 420

ACCREDITATION
Saint-Jean-Baptiste



Nombre d'habitants • 3 105
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 610

ACCREDITATION
La Prairie



Nombre d'habitants • 25 000
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 5 515

REACCREDITATION
Saint-Basile-le-Grand



Nombre d'habitants • 17 125
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 4 765

REACCREDITATION
Montréal



Nombre d'habitants • 1 704 694
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 337 960

REACCREDITATION
Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve



Nombre d'habitants • 136 024
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 23 960

ACCREDITATION
Arrondissement Saint-Léonard



Nombre d'habitants • 78 305
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 19 405

ACCREDITATION
Arrondissement Lachine



Nombre d'habitants • 44 490
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 9 440

ACCREDITATION
Arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie



Nombre d'habitants • 144 164
Nombre d'enfants (0-17 ans) • ND

ACCREDITATION
Arrondissement Outremont



Nombre d'habitants • 23 955
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 7 125

CHAUDIÈRE-APPALACHES

REACCREDITATION
Saint-Fabien-de-Panet



Nombre d'habitants • 951
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 150



En fait, il s'agit de s'allier pour faire en sorte que les actions, tournées vers la qualité de vie et les enjeux sociaux, soient examinées sous toutes les facettes possibles et qu'elles soient portées par l'ensemble des membres du territoire.

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN!



Isabelle Lizée,
directrice générale, CAMF

Dans ce numéro, nous avons souhaité mettre en lumière les partenaires des municipalités et des MRC au regard des enjeux sociaux qu'ils abordent. Il est question de la mise en commun des forces vives des communautés. Qu'il s'agisse de politique familiale, des mesures favorisant le vieillissement actif, du développement social, de l'accréditation *Municipalité amie des enfants*, des enjeux liés à la pénurie de main-d'œuvre ou encore de participation citoyenne, pour ne nommer que ceux-ci, il appert que leur implantation et leur réussite dépendent pour beaucoup de la participation et de l'engagement des parties prenantes de la communauté. D'ailleurs, les deux approches qui sous-tendent le travail du CAMF et du RQVVS (fusionnés depuis novembre dernier) ont comme précepte le partenariat et l'intersectorialité. En fait, il s'agit de s'allier pour faire en sorte que les actions, tournées vers la qualité de vie et les enjeux sociaux, soient examinées sous toutes les facettes possibles et qu'elles soient portées par l'ensemble des membres du territoire. Je pense, bien sûr, aux organismes communautaires, économiques, culturels, sportifs, aux entreprises, aux commerces locaux et aux citoyens eux-mêmes qui souhaitent de plus en plus faire partie intégrante des solutions et des processus quant aux décisions qui les concernent.

Certes, cette approche ne date pas d'hier. Elle est sans équivoque l'une des conditions de réussite dans l'adoption de politiques municipales à caractère social. Chez nous, dès l'implantation du *penser et agir famille/aîné*, il y a plus de trente ans, celle-ci était présente. Au fil du temps, la culture municipale s'est transformée et le travail collectif, plus répandu, a modifié les façons de mener les projets municipaux. Le partenariat qui existe entre la Maison de la famille ou encore entre le Centre de développement communautaire et la municipalité s'est fortifié. Plus largement, nous pouvons maintenant parler de coconstruction et de travail d'équipe : une approche structurante implantée dans de nombreuses organisations au Québec. En effet, de plus en plus de politiques municipales sont basées sur cette approche.

Le passé garant de l'avenir

En ce début de 21^e siècle, plusieurs dossiers doivent, à mon humble avis, être travaillés collectivement. Les défis que nous rencontrons et les réalités changeantes de notre société nous forcent à revoir le travail individuel et surtout la gestion « en silo ». Assurément, il est question d'intelligence relationnelle qui permet de faire mieux, de faire autrement et de décupler notre impact. Rien de trop neuf sous le soleil, mais davantage une volonté profonde de voir naître un réel changement dans les milieux de vie de nos citoyens de tous âges. Chaque partenaire devient un vecteur de succès ! La municipalité, comme gouvernement de proximité, est une leader fédératrice des expertises de son milieu pour assurer le développement de sa communauté. Tout compte fait, dans l'atteinte des objectifs qui concernent l'ensemble de la collectivité, nous avons besoin, de toute évidence, les uns des autres.

Un événement qui reflète ces préceptes

Le 32^e Colloque annuel propose une formule renouvelée avec des journées thématiques qui transcendent ces propos. D'abord, le citoyen est mis au centre de cette édition avec le thème *Objectif citoyen 3.0*. Il évoque la notion de la relation avec son milieu de vie. Ainsi, à travers la lunette du citoyen, les participants seront amenés à en apprendre davantage sur la valeur ajoutée d'une municipalité inclusive qui profite pleinement d'une participation citoyenne significative. D'où l'idée de partenariat dans une formule gagnante entre la municipalité, les partenaires et le citoyen.

Le programme de l'événement paraîtra dans les prochains jours. Surveillez nos outils de communication. Tous les acteurs municipaux sont conviés. Le porteur administratif de ces politiques municipales est invité à contaminer ses collègues des autres services afin d'y prendre part. Il en est de même pour les élus lançant l'invitation à un confrère ou à une consœur du conseil. Car le partenariat doit se vivre également à l'intérieur même de la gestion municipale. Ces enjeux sont transversaux et concernent de multiples expertises. L'équipe du CAMF espère avoir la chance de vous y croiser!





Munivox
POUR ENTENDRE LA VOIX DES CITOYENS

**PRENEZ DES DÉCISIONS ÉCLAIRÉES
BASÉES SUR LA RÉALITÉ D'AUJOURD'HUI
ET LA VISION DE DEMAIN**

**NOUVEAU SERVICE DE CONSULTATIONS
CITOYENNES À PRIX AVANTAGEUX**

Sondez vos citoyens pour une fraction du prix
Sondage clé en main à partir de 7 875 \$





**UNE PLATEFORME DE
SONDAGE ÉLECTRONIQUE**
SÉCURISÉE - PERFORMANTE
FLEXIBLE - ÉPROUVÉE

APERÇU

- Sondage personnalisé selon les objectifs stratégiques et les priorités de votre municipalité
- Jusqu'à 30 questions fermées
- Matériel de communication complet afin d'optimiser la participation citoyenne
- Accès aux résultats compilés

Tarif préférentiel pour les membres du CAMF!

EN PARTENARIAT
FASTE
COMMUNICATION



CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE
camf.ca



Calendrier
en bref

Événements hiver-printemps 2020

17 au 21 février Journées de la persévérance scolaire	24 au 30 mai Semaine québécoise intergénérationnelle
20 et 21 février Su-Père conférence 2020	27 mai Journée Habitation MADA
Tout le mois d'avril, mais c'est toute l'année! Défi santé	28 et 29 mai Colloque 2020 du CAMF
19 au 25 avril Semaine de l'action bénévole	30 mai au 5 juin Semaine québécoise des personnes handicapées
11 au 17 mai Semaine des familles	31 mai au 6 juin Semaine nationale de l'accessibilité
20 au 22 mai Assises annuelles de l'UMQ	6 juin La Fête des voisins



CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE



Des repères pour une **participation profitable** de votre municipalité ou de votre MRC à des **démarches de concertation**

TIREZ PLEINEMENT AVANTAGE DE LA CONCERTATION À L'ÉCHELLE LOCALE

POURQUOI et **COMMENT** engager votre municipalité ou votre MRC dans le développement collectif?

AVANTAGES **PERTINENCE**

PRISE DE DÉCISION

DÉCOUVREZ L'OUTIL INTERACTIF
carrefourmunicipal.qc.ca/outils/concertation



DES AÎNÉS OUTILLÉS À PRENDRE EN CHARGE LEUR SÉCURITÉ



Kesnamelly Neff,
responsable de la formation,
Réseau québécois des OSBL
d'habitation (OSBL-H)

En novembre 2019 avait lieu le dévoilement¹ du coffre à outils *La sécurité c'est moi, c'est toi, c'est nous* au terme d'une tournée de consultations réalisées auprès de 184 aînés de la Montérégie qui ont échangé sur les enjeux liés à leur sentiment de sécurité dans le cadre du projet d'expérimentation *Ensemble pour la sécurité des aînés vivant en OSBL d'habitation*, réalisé par le Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation (RQOH).

Un projet mobilisant

En développant ce projet, le RQOH a voulu démontrer qu'il est possible d'assurer la sécurité des locataires aînés d'une façon simple, efficace et peu dispendieuse, grâce à la mobilisation des acteurs (locataires, gestionnaires, bénévoles et salariés) et des ressources du milieu de manière à améliorer leurs pratiques et réflexes de prévention, d'entraide et de responsabilisation.

Le projet d'expérimentation a permis de réaliser des rencontres auprès de 184 locataires aînés vivant dans treize ensembles de logements appartenant à des OSBL-H situés en Montérégie. Ces rencontres, qui se sont déroulées sous la forme d'activités et d'animations dynamiques, ont permis aux aînés :

- d'identifier les risques et les failles de sécurité dans leur immeuble ;
- d'identifier les ressources – au sein de l'organisme et à l'externe – dont ils disposent ;
- d'identifier les solutions envisageables pour les régler ;
- de déterminer un plan de mise en œuvre des solutions identifiées.

Liste des OSBL-H participants

- Les Habitations La Gaillarde (Saint-Philippe)
- La Résidence Auguste Hébert (Beauharnois)
- Les Habitations Sambault (Mercier)
- Les Habitations du Vieux Laprairie (La Prairie)
- Résidence Balmoral (La Prairie)
- Les Habitations aux Baux Soleils (Châteauguay)
- La Corporation des Manoirs de la Châteauguay (Châteauguay)
- Villa Rougemont (Rougemont)



- Habitations Trilogis Saint-Constant (Saint-Constant)
- Centre Louis-Olivier Dufault (Sainte-Justine-de-Newton)
- Habitations La Rémoise (Saint-Rémi)
- Villa de l'Amitié (Sainte-Julie)
- Société d'habitation de Coteau-du-Lac (Coteau-du-Lac)

Afin de présenter leur bilan de la démarche, de l'expérience, des connaissances et des compétences développées par les aînés durant la tournée participative, le RQOH et ses partenaires ont organisé un événement afin de dévoiler le coffre à outils *La sécurité c'est moi, c'est toi, c'est nous* pour les OSBL-H qui auront le désir d'animer une démarche similaire dans leur propre milieu.



Ce coffre à outils contient les connaissances et les compétences développées par les locataires aînés et les ressources de leur milieu pour identifier les problèmes de sécurité, mais surtout pour décider eux-mêmes des moyens à mettre en place pour y remédier. Il contient, notamment, un guide et du matériel d'animation.

Les OSBL-H pour aînés: des milieux de vie sécuritaires et encadrés

La participation des aînés fut impressionnante, confirmant ainsi l'importance accordée à la question de la sécurité et à la pertinence de la démarche participative proposée.

Les aînés éprouvent le désir d'échanger sur les enjeux de sécurité qui les concernent.

Il s'agissait, pour la plupart, d'une première occasion d'être entendus sur la manière dont ils donnent du sens à leur cadre de vie, appréhendent les failles de sécurité et/ou leur sentiment de sécurité en plaçant leurs témoignages dans le contexte spécifique de leur milieu de vie. *A priori*, presque tous les aînés



À propos du RQOH

Le **Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)** regroupe huit fédérations régionales. Les 1 200 OSBL-H offrent 55 000 logements abordables à des personnes à faible revenu dans plus de 400 municipalités, grâce à la participation et l'engagement de 10 000 bénévoles et 6 500 salariés. De ce nombre, 575 organismes offrent du logement à des personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie.

le tissu social du quartier, de la ville ou du village ainsi que celui de la municipalité où se situe leur organisme.


Retombées du projet

Les retombées d'une telle démarche seront significatives. À court, moyen ou long terme, elles favoriseront :

- un sentiment de sécurité accru ;
- une meilleure emprise sur leur milieu de vie ;
- une meilleure compréhension des recours et des options à leur disposition pour affronter les situations dangereuses ;
- des mécanismes d'alerte plus efficaces en cas de détresse ou de menaces sécuritaires ;
- des systèmes de réponses plus pertinents et plus ciblés en cas de détresse ou de menace à la sécurité ;
- une meilleure intégration des ressources consacrées à la sécurité des aînés en OSBL-H.

La démarche utilisée dans le cadre de ce projet est innovante, puisqu'elle permet d'explorer la capacité des locataires aînés à trouver des solutions qui correspondent à leurs besoins et, conséquemment, à confirmer que l'habitation communautaire leur permet de prendre en charge leur bien-être dans leur milieu de vie. L'accroissement du sentiment d'appartenance et la mise en commun de leurs connaissances et compétences favorisent un plus grand sentiment de sécurité parmi les aînés locataires.

Durant l'année 2020, le RQOH s'assurera du déploiement du projet dans l'ensemble des OSBL-H pour aînés de toutes les régions du Québec. En mobilisant les gestionnaires, les administrateurs, les bénévoles ainsi que les locataires, le regroupement souhaite favoriser la mise en place de pratiques toujours plus sécuritaires et promouvoir les bons coups, tout en provoquant une forme d'émulation entre les OSBL-H.

Le RQOH s'engage à soutenir la promotion des démarches qui seront entreprises et à rendre disponible tout matériel qui découlera de la démarche d'expérimentation initiale. 

Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux - Secrétariat aux aînés (QADA). Le RQOH tient à remercier la Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie (FROHME), le Carrefour action municipale et famille et l'organisme Présâges pour leur précieuse implication.

L'atelier sur la sécurité des personnes âgées était pour nous un moment privilégié de discussion et de partage sur le thème de la sécurité. Il nous a permis de réaliser que de façon générale, les locataires se sentent en sécurité parce qu'ils habitent un logement communautaire où le partage et l'entraide sont privilégiés. Ils connaissent leurs voisins, leur viennent en aide au besoin et leur font confiance.

— Madame Lorraine Quesnel, participante

nous ont dit se sentir en sécurité dans leur logement et dans leur immeuble. Ce sentiment est accentué par l'entraide entre locataires et l'esprit de communauté (activités et implications sociales) qui y règnent. En dépit de cela, certains enjeux liés à leur sécurité les préoccupent lorsqu'ils se sentent démunis pour les résoudre, notamment : les troubles de voisinage, la détresse psychologique, l'intrusion dans les immeubles, les abus financiers, les risques de chute, les risques d'incendie, la perte d'autonomie, etc.

Le désir d'implication des aînés dans l'amélioration de leur milieu de vie.

L'union et la communication entre les aînés réunis autour de sujets communs ont permis d'engendrer des réflexions qui encourageront l'adoption d'attitudes et de comportements, individuels et collectifs, favorisant leur sentiment de sécurité. En effet, ces rencontres ont permis aux aînés de se décloisonner de leur espace individuel pour enrichir leur expérience humaine, l'éventail de leurs compétences et de partager leurs savoirs et leurs capacités acquises durant leur parcours de vie. Bref, l'interactivité observée durant ces rencontres a permis à tous les locataires rencontrés d'en apprendre, d'offrir ou d'enseigner quelque chose et ce, peu importe leurs conditions de vie ou de santé.

La mise en œuvre de mesures de sécurité et d'urgence.

À la lumière des échanges et des informations transmises, les aînés ont eux-mêmes souligné la pertinence de s'engager pour mobiliser les acteurs concernés (locataires, gestionnaires, bénévoles et salariés) à la mise en œuvre des mesures de sécurité et d'urgence suivantes, qu'ils ont identifiées : pratiques de vigilance, pratiques de bienveillance, (ré)aménagement physique de l'immeuble, mobilisation des ressources identifiées, etc. Pour favoriser la mise en œuvre de ces mesures, les aînés ont soulevé l'importance d'améliorer le maillage entre les OSBL-H pour aînés et les ressources communautaires et institutionnelles (CLSC, services municipaux de police et d'incendie, groupes communautaires, etc.) situés dans leur région. Ainsi, les échanges et les services rendus renforceront

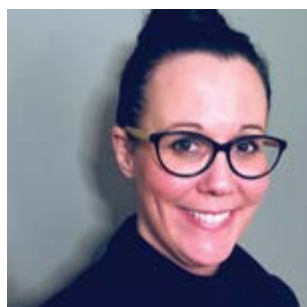
1. Le lancement, qui a réuni une cinquantaine de personnes, a eu lieu le 28 novembre 2019 à l'Exporail, à Saint-Constant.

DES PROJETS VECTEURS DE CHANGEMENT OSER POUR INNOVER

*C'est en 2014 qu'est inaugurée l'actuelle **Bibliothèque de Varennes**. Un espace inspirant, situé au cœur de la ville. Le bâtiment accueille principalement la bibliothèque municipale, mais c'est aussi le lieu où prennent forme les projets qui gravitent autour des arts, de la culture et du patrimoine. C'est un milieu de vie communautaire, bien ancré dans sa collectivité où le citoyen demeure au centre des préoccupations.*



Bibliothèque de Varennes



Pascale Champagne,
responsable du volet
éducatif, animation et vie
culturelle, Ville de Varennes

À l'écoute des citoyens

En instaurant son plan d'action à l'égard des personnes handicapées, la Ville de Varennes attestait de sa volonté de développer un milieu de vie dynamique pour l'ensemble de sa population et de faire en sorte que chaque citoyen puisse vivre une participation sociale active. C'est dans une suite cohérente d'actions que s'est greffé le développement d'une offre culturelle locale spécialisée s'adressant aux personnes présentant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme, une déficience physique ou un trouble de santé mentale. Depuis plus de cinq ans, outre sa programmation régulière, la Ville de Varennes a développé une programmation d'activités de loisirs culturels s'adressant à une clientèle à besoins particuliers d'âges variés, offerte sous forme d'ateliers créatifs.

Mais comment offrir ce type de service à même une organisation municipale ?

Force est de constater qu'il est indispensable d'être à l'écoute des citoyens. Il s'avère nécessaire de comprendre les besoins des individus sur le territoire pour être en mesure d'y répondre. Considérant l'importance de saisir le pouls de la population, brosser le portrait des organismes répondant à ces clientèles s'est avéré le chemin le plus efficace. Dès lors, il appert essentiel d'entreprendre la création de liens de confiance solides et durables avec les intervenants spécialisés du milieu.

Le projet déterminant

C'est en 2017, dans un souci de mieux-être sociocommunautaire et culturel, qu'a vu le jour un premier événement à caractère d'accessibilité. Une exposition qui se trouvera au cœur du développement d'un nouveau créneau de sensibilisation alliant santé et culture.

L'exposition interactive *Claude Millette – À contre sens*, conçue pour tous, avait pour caractéristique principale de répondre spécifiquement aux besoins des personnes aveugles ou avec une basse vision. Elle permettait de vivre une expérience unique offrant la possibilité de visiter de manière autonome, sans obstacle, eut égard à la privation du sens de la vue. Par la même occasion, le visiteur voyant était invité à s'ouvrir aux réalités des personnes ayant une déficience visuelle à l'aide d'une trousse comprenant des simulateurs de pathologies oculaires et autres items pour le guider dans sa visite.

L'impact et les retombées de cette exposition ont rapidement fait apparaître la nécessité de projets culturels inclusifs axés sur la réalité et les besoins des citoyens. Évidemment, cette entreprise comportait des investissements importants et incluait un volet de médiation complexe pour arrimer l'apport d'intervenants d'horizons variés allant de l'artiste en art contemporain, aux travailleurs de métiers, aux organismes communautaires jusqu'aux spécialistes du domaine de la santé. C'est, sans conteste, grâce à la collaboration de partenaire de premier plan, tel que l'Institut Nazareth et Louis-Braille, unique centre de réadaptation spécialisé exclusivement en déficience



Projet d'insertion éducative et culturelle à la Bibliothèque de Varennes
Groupe de l'organisme *Sans limites. Loisirs & répit*



Exposition *Curiosités auditives*. © Ville de Varennes - Photo: Simon Lanciault

S'entourer de professionnels et de spécialistes, s'avère la clé de la réussite de nos projets de sensibilisation citoyenne.

visuelle au Québec, et au moyen de la collaboration interservices que ce projet novateur a pu se concrétiser.

La reconnaissance du milieu a été révélatrice lorsque l'exposition *Claude Millette – À contre sens*, fut récipiendaire du *Mérite Ovation municipale* en 2018 puis finaliste au prix *À part entière* de l'Office des personnes handicapées du Québec dans la même année.

Les plus récents projets

Dans la dernière année, deux projets de sensibilisation citoyenne qui gravitaient autour de la surdité, ont été présentés à la Bibliothèque de Varennes. L'exposition *Curiosités auditives* dévoilait des faits et mythes, des données informatives ainsi que des statistiques sur la surdité, en plus de tracer un portrait de la petite histoire de l'évolution technologique des prothèses auditives. D'autre part, l'exposition *Paradoxe. Une voix et des signes* mettait en vedette une série d'œuvres choisies de Véro Leduc, artiste et première personne sourde à occuper un poste d'enseignante dans une université québécoise. Un second volet axé sur la sensibilisation invitait le visiteur à prendre part à une réflexion sur la surdité dans ses différents degrés.

La réalisation de ces deux projets a été rendue possible grâce à la collaboration de l'Institut Raymond-Dewar (IRD) qui a pour mission d'offrir des services d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale aux personnes ayant une déficience auditive. C'est avec une grande ouverture que l'IRD a accueilli l'approche singulière de sensibilisation proposée par la Ville de Varennes et a collaboré par le soutien d'une audiologiste ainsi que le prêt d'appareils auditifs.

Je suis en attente d'un appareil auditif et cette exposition m'aide à mieux comprendre ce que je vis en ce moment.

— Citoyenne varennoise

En plus d'investir les lieux avec ces deux expositions, l'ensemble du Service arts, culture et bibliothèque a été mis à contribution par la présentation de conférenciers spécialisés, une offre de jeux et de matériel didactique à consulter sur place ainsi que des suggestions de lectures variées autour du thème de la surdité allant du documentaire, au roman en passant par la bande dessinée.

Des actions qui portent leurs fruits

Les projets de sensibilisation et la gamme d'activités adaptées ont mené à la création de nouvelles habitudes chez les citoyens. En plus de susciter l'intérêt à renouveler l'expérience, nous remarquons une ouverture perceptible par rapport aux différences et surtout à leur propre condition, nous permettant de proposer des solutions alternatives afin que tous puissent bénéficier pleinement de l'ensemble des services.

En route vers la médiation culturelle

La suite logique au développement de ces offres de service spécialisées serait de parvenir à une proposition inclusive où se recouperaient nos actions. Ainsi, le prochain projet vise à agir en tant que facilitateur de contact entre la clientèle à besoins particuliers et la population locale par le biais d'une offre artistique propice aux échanges et aux rencontres. Le tout, organisé et supervisé par la Ville de Varennes, de concert avec les organismes locaux. L'assise de ce projet est déjà en place et verra son aboutissement à la fin de l'année 2020.



ENSEMBLE VISER L'EXPÉRIENCE DE LOISIR INCLUSIVE AU-DELÀ DE L'INTÉGRATION



Hélène Carbonneau, professeure titulaire au département d'études en loisir, culture et tourisme de l'UQTR

L'intégration des personnes ayant des incapacités, un incontournable

Longtemps l'intervention en loisir auprès des personnes ayant des incapacités a été principalement ancrée dans une approche thérapeutique où le loisir est posé comme un outil visant la réduction de leurs incapacités et l'amélioration du fonctionnement des individus. Au-delà de l'accessibilité physique aux espaces et équipements, il est essentiel de s'interroger sur la qualité de l'expérience de loisir des personnes ayant des limitations. Depuis quelques années, de plus en plus d'acteurs du milieu de la recherche et de la pratique défendent le droit de ces personnes à des loisirs significatifs. Un changement de paradigme vers une approche centrée sur les potentiels et sur l'inclusion a alors émergé. L'emphase est alors mise sur l'optimisation de l'inclusion pour le bien-être et le style de vie des personnes. Malgré ces efforts, le modèle inclusif tarde à s'implanter. Encore aujourd'hui, l'intégration des personnes ayant des incapacités est trop souvent vue comme un problème alors que ce devrait devenir un choix de société. Il importe de prendre le temps de rassembler les énergies investies dans cette cause tant sur le plan de la recherche que de l'intervention pour optimiser l'accès à une expérience inclusive de loisir. C'est dans ce contexte que le *Laboratoire interdisciplinaire sur l'expérience inclusive de loisir (LIREIL)* a été créé à l'Université du Québec à Trois-Rivières. La création du LIREIL s'inscrit en réponse au besoin de soutenir l'accès des personnes faisant face à des enjeux de santé ou sociaux pouvant affecter leur participation en loisir¹ à une expérience inclusive de loisir satisfaisante au même titre

que tout citoyen. Pour bien situer le contexte dans lequel le LIREIL se développe, il convient de poser la conception de l'expérience inclusive de loisir sur laquelle il s'appuie avant de présenter la mission et les objectifs de ce groupe.

Expérience de loisir inclusive

Les travaux du LIREIL s'articulent autour d'une conception de l'expérience inclusive de loisir qui stipule qu'il ne suffit pas de pratiquer une activité récréative pour vivre une expérience significative de loisir, encore faut-il que cette dernière convienne aux aspirations de la personne (intérêts, attentes, passion, etc.), lui permette de mobiliser son potentiel et de développer des liens significatifs pour que l'expérience soit réellement inclusive et satisfaisante. La **figure 1 ci-dessous** présente ce modèle.

Au-delà de l'intégration physique, une participation épanouissante

Souvent, l'idée d'intégration est amenée sous la forme d'un continuum laissant l'impression que seule l'atteinte d'une participation dans les activités s'adressant à l'ensemble des citoyens a de la valeur. Trop souvent, les activités proposées étant plus ou moins adaptées à leurs besoins, les personnes ayant des incapacités deviennent spectatrices de la participation des autres. Il importe d'offrir une gamme de possibilités de participation pour permettre une réelle expérience inclusive de loisir. Celle-ci peut ainsi se réaliser dans divers contextes, allant d'une pratique adaptée dans des lieux spécialisés jusqu'à une pratique inclusive en toute liberté.

Figure 1. **Modèle de l'expérience inclusive de loisir**

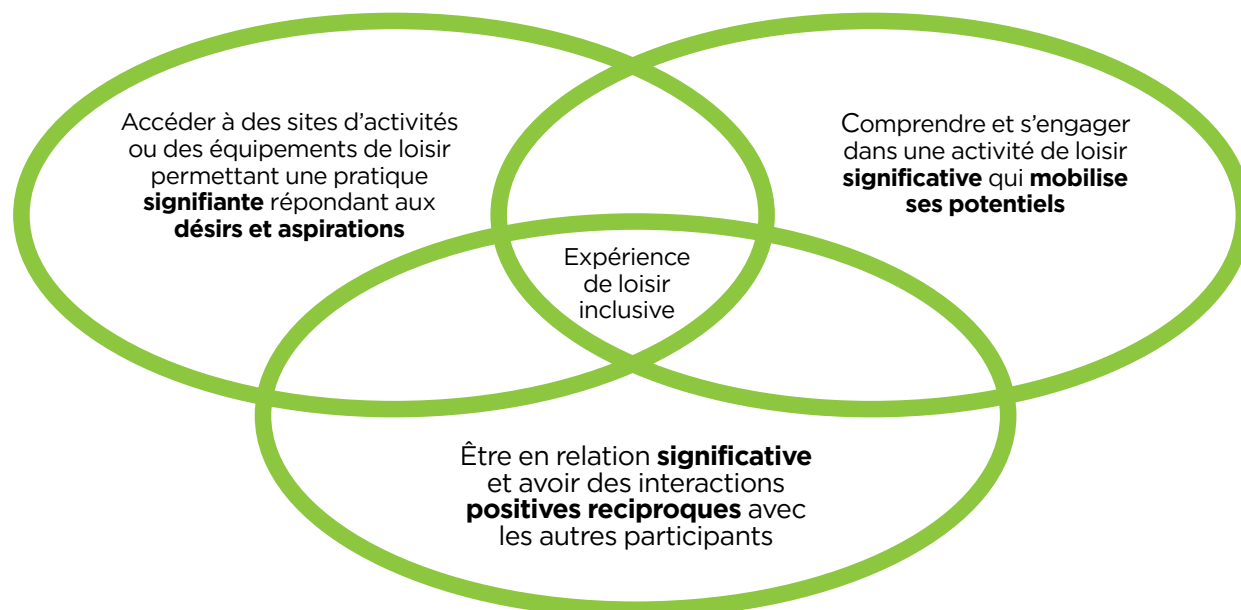
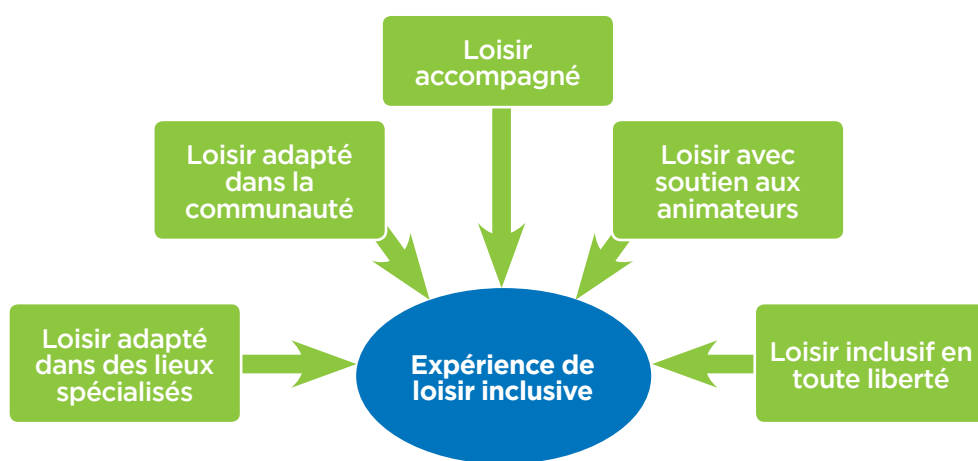




Figure 2. Gamme des possibilités de l'expérience inclusive de loisir



La **figure 2 ci-dessus** illustre la gamme des possibilités de l'expérience inclusive de loisir. Ce qui importe avant tout, d'une part, c'est de considérer la **qualité de l'expérience** et, d'autre part, de s'assurer que la personne ait **accès à toute la gamme de possibilités**.

Mission et objectifs du LIREIL

Dans ce contexte, la mission que le LIREIL se donne est d'établir des liens étroits entre la théorie, la recherche et la pratique dans le domaine de l'expérience inclusive en loisir par la mise en œuvre de projets en lien avec les besoins du milieu de la pratique. La complexité des enjeux liés au développement d'une offre en loisir permettant une expérience inclusive commande de recourir à une collaboration interdisciplinaire. Cela s'accomplira par la réalisation d'études visant à améliorer la compréhension des conditions menant à une expérience inclusive en loisir. Les objectifs spécifiques du laboratoire sont :

- favoriser le développement de savoirs fondamentaux en lien avec l'expérience inclusive de loisir ;
- favoriser le transfert, l'échange, la mobilisation et l'appropriation des connaissances ;
- soutenir la formation de la relève scientifique et le développement des habiletés de recherche ;
- maintenir des infrastructures de recherche communes ;
- développer et consolider des collaborations entre les acteurs dans le domaine du loisir et de l'inclusion.

Les activités du LIREIL s'articulent autour de quatre axes de recherche : ❶ la compréhension de **fondements d'une expérience inclusive en loisir** (déterminants et conditions

d'une expérience inclusive de loisir) ; ❷ l'étude d'**approches inspirantes et pratiques inclusives** (programmes, méthodes d'animation, outils pratiques, ressources en accompagnement ou autres) ; ❸ le **développement des compétences, de la formation et du transfert des connaissances** (par ex. documenter les besoins en formation des accompagnateurs en loisir, responsables de l'accessibilité, gestionnaires, élus en regard de l'expérience inclusive de loisir) et ❹ l'**expérience inclusive de loisir et le développement optimal** (documenter les retombées de l'expérience inclusive de loisir pour le développement des individus).

Composition de l'équipe

Une force du LIREIL réside aussi dans la qualité et la diversité des expertises des diverses personnes impliquées au sein de l'équipe. Ainsi, le LIREIL regroupe des chercheurs en loisir, culture et tourisme, en ergothérapie, en psychologie, en arts, en sciences infirmières, en kinésiologie, en inclusion et en service social et ce, de différentes universités (Ottawa, Sherbrooke, UQAC, INS-HEA, France et Minho, Portugal). Plusieurs étudiants travaillant sous la direction de ces derniers font aussi partie intégrante du laboratoire. Un autre point fort du LIREIL est sans équivoque la qualité des partenariats développés avec plusieurs acteurs majeurs du milieu de la pratique dont la direction du loisir du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCLL), la Fédération québécoise de loisir en institution (FQLI) ainsi que le Carrefour action municipale et famille (CAMF).

Ensemble vers une société plus inclusive

En somme, dans une société où l'ouverture à l'autre prend de plus en plus d'importance, le LIREIL aspire à créer un espace de dialogue avec le milieu de la pratique afin de développer des savoirs mieux arrimés aux besoins du milieu de la pratique. Les chercheur(e)s du groupe ont la ferme conviction que leurs recherches prennent sens dans la mobilisation des savoirs ainsi créés par le milieu de la pratique. Nous vous invitons donc à nous faire part de vos préoccupations en ce qui a trait à l'inclusion en loisir pour nous aider à mieux répondre à vos besoins.

Il importe de prendre le temps de rassembler les énergies investies dans cette cause tant sur le plan de la recherche que de l'intervention pour optimiser l'accès à une expérience inclusive de loisir.

1 Ceci fait référence à toutes personnes faisant face à des contraintes personnelles pouvant limiter leur participation à des loisirs incluant notamment les personnes en situation de handicap, tant en raison d'incapacités au plan physique qu'au plan de la santé mentale, les personnes ayant des problèmes de santé mentale, les personnes âgées en situation de vulnérabilité ou les personnes en situation de précarité sociale.



SURVOL DE LA 11^e RENCONTRE PROVINCIALE DU RÉSEAU MUNICIPALITÉS ACCESSIBLES



Lydia Laporte,
agente de recherche et de
liaison–enfants à besoins
particuliers, CAMF

La rencontre provinciale

Le 5 novembre 2019 avait lieu, à Drummondville, la 11^e rencontre provinciale du Réseau Municipalités accessibles (RMA). Cet événement annuel du RMA favorise les rencontres et les échanges dynamiques entre les responsables des plans d'action municipaux à l'égard des personnes handicapées. Cette année, on comptait parmi les participants 28 municipalités provenant de 12 régions et 10 partenaires. 46 personnes ont participé à cette rencontre provinciale.

Les ateliers présentés lors de cette rencontre

En début de journée, les participants ont assisté à des exposés des partenaires nationaux : l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) ainsi que l'organisation Société inclusive.

Lors de sa présentation Nancy Whitney, de l'AQLPH, a lancé un appel aux municipalités présentes pour identifier des partenaires pouvant accompagner les familles et les personnes en situation de handicap qui souhaitent remplir un formulaire de demande pour la *Carte d'accompagnement loisir*. Elle a également fait un retour sur les différentes activités à venir.

Fabienne Boursicot et Philippe Archambault de Société inclusive ont présenté l'organisation et les services offerts, ainsi que leurs différents projets, axés sur les municipalités, réalisés en partenariat avec des chercheurs et des organisations.

De plus, les participants ont pu assister à une conférence présentée par M. Patrick Fougeyrollas du *Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)* et professeur associé au département d'anthropologie de l'Université Laval.

Pendant cette conférence, M. Fougeyrollas a expliqué le modèle de développement humain et de processus de production du handicap (MDH-PPH) ainsi que les avantages de celui-ci. Sa présentation portait principalement sur le concept d'accès inclusif qui a permis aux acteurs et aux organisations de mieux comprendre les dimensions de l'inclusion.

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) a ensuite animé un atelier portant sur les enjeux vécus par les municipalités lorsqu'il est question d'inclusion. Pour introduire cet atelier, le CAMF a exposé les démarches réalisées dans le cadre de la phase « dialogue » financée par la Fondation Lucie et André Chagnon.

Finalement, un moment d'échange portant sur les aides à la mobilité motorisées (AMM) a été proposé aux acteurs municipaux et aux organisations présentes. Mesdames Nathalie Roussel de la Ville de Victoriaville et Sylvie Poudrier du ministère des Transports du Québec ont présenté ce qui est mis en place pour améliorer la réglementation en lien avec les AMM.

Le bilan de la 11^e Rencontre provinciale du RMA est disponible sur le site Internet du Carrefour action municipale et famille sous l'onglet Municipalité inclusive au <http://carrefourmunicipal.qc.ca/municipalite-inclusive/>

ERRATUM À LA PAGE 28 DE LA DERNIÈRE ÉDITION



Nathalie Borie, pour la
Fondation Sunny D. Extrême
<https://fondationsunnyd.org/>

Une erreur s'est glissée dans l'article *Un projet intergénérationnel rassembleur: le projet Sunny Action* publié dans l'édition 16.3 automne 2019. La photo de l'auteure de l'article, madame Nathalie Borie de la Fondation Sunny D. Extrême, aurait dû être celle-ci. Nos sincères excuses à Madame Borie pour cette erreur.

Pour réaliser votre rêve de bien loger
vos aînés dans votre municipalité,
une seule chose à faire :

CONTACTEZ-NOUS

AGRTQ.QC.CA



Association des groupes de
ressources techniques du Québec
Développer l'habitation communautaire
avec et pour les collectivités

Le 6 juin prochain, célébrez la *Fête des voisins*!

La 15^e édition de la *Fête des voisins* se tiendra le **samedi 6 juin** prochain. Les citoyens, les municipalités et les organismes sont invités à se joindre à cet événement mobilisateur qui se déploiera dans toutes les régions du Québec.

Il est maintenant temps d'inscrire votre municipalité ou votre organisme à titre d'ambassadeur de la fête ou d'inscrire les coordonnées et les événements prévus lors de votre fête.

Par un BBQ entre voisins immédiats ou par un spectacle grandiose en pleine rue, la *Fête des voisins* est un prétexte pour briser l'isolement, accroître le sentiment d'appartenance ou de sécurité à son milieu ou favoriser la mobilisation des citoyens.

Faites rayonner votre événement!

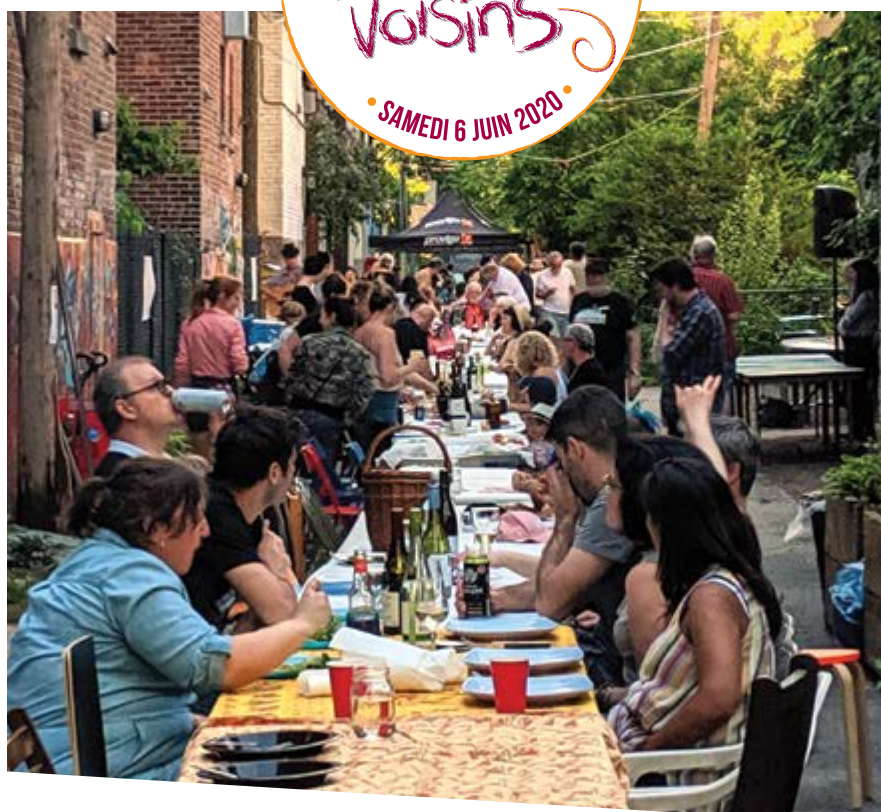
En inscrivant en ligne votre municipalité, votre organisme ou votre fête citoyenne, vous assurerez une meilleure visibilité de cet événement rassembleur dans votre communauté!

- Consultez en ligne le guide d'information de la *Fête des voisins*
- Commandez votre matériel promotionnel

Soyez du nombre des municipalités et des citoyens qui feront rayonner le 6 juin 2020 la *Fête des voisins* aux quatre coins du Québec.

Inscrivez-vous au Fetedesvoisins.qc.ca dès maintenant!

Information: Alexandre Roy | aroy@camf.ca



LES MESURES DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE : un incontournable pour des entreprises attractives et visionnaires



PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE :

SAVIEZ-VOUS QUE

55% des Québécois
seraient prêts
à changer
d'emploi si on leur offrait
de meilleures mesures de
conciliation famille-travail ?



Pour des idées concrètes pour que les entreprises de vos territoires soient attractives :
tout-petits.org/conciliation-affaires

OBSERVATOIRE
des tout-petits



Fondation Lucie
et André Chagnon



LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



René Lachapelle,
Centre de recherche et de
consultation en organisation
communautaire

Un nouveau livre s'adresse aux intervenant.e.s en développement des territoires et aux organismes qui les emploient. Le développement territorial se présente comme un processus qui réunit les acteurs de divers secteurs et intègre les différentes dimensions (social, économie, culture, environnement) du développement. Une recherche dans huit territoires (agglomérations en milieu métropolitain et MRC en milieu rural et semi-rural) a mis en évidence des résultats concrets dans le cadre de projets territoriaux rassembleurs qui prospectent de nouvelles ressources. Dans toutes ces démarches, les intervenants collectifs assument une fonction de liaison pour associer les divers secteurs, au premier chef le secteur municipal, à une action collective concertée de développement territorial. Les pratiques analysées dans cet ouvrage, avec leurs succès et leurs limites, inspireront les communautés désireuses de transformer leur réalité. Nos recherches ont mis en évidence que ce qui fait la différence, ce sont les compétences des élus locaux, l'ouverture des acteurs collectifs et la qualité du soutien des intervenants collectifs.

Le développement territorial intégré

La *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* (Québec, 2017) place le développement territorial dans un nouveau contexte. Les élus locaux se retrouvent au premier rang comme interlocuteurs des organismes engagés dans le développement. De part et d'autre, ces acteurs doivent se familiariser avec d'autres cultures organisationnelles. Cela soulève des enjeux quant à la compréhension de ce qu'est le développement territorial qui ne peut se réduire à la seule croissance économique. Il y a certainement une évolution pour intégrer plutôt qu'opposer les dimensions du développement, mais le changement est inégal selon les territoires et les traditions d'action concertée présentes.

Le patrimoine local de coopération

Les réseaux se composent d'acteurs autonomes qui opèrent selon des conventions plutôt que des structures hiérarchiques formelles. La mise en réseau facilite les relations de collaboration

qui, en retour, créent le réseau qui repose sur l'appartenance à un territoire présentant des caractères spécifiques en lien avec sa culture et son histoire. La dynamique territoriale est le fait des acteurs que nous regroupons en trois catégories : ceux des organismes sociaux et communautaires, ceux des réseaux institutionnels, et les élus municipaux. Les intervenants collectifs interviennent auprès de ces trois catégories d'acteurs du développement territorial.

Acteurs sociaux et communautaires

Généralement, les organismes communautaires dans une collectivité portent les intérêts particuliers de groupes de personnes. Ils souffrent souvent d'un manque de considération étant perçus comme un joueur mineur. Le fait qu'ils sollicitent des ressources n'est pas considéré comme un appel à l'investissement — ce qui serait le cas venant d'entreprises privées —, mais comme une forme de quémandage. Les organismes économiques — Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), Centre local de développement (CLD) ou les organismes qui ont pris leur relève — sont aussi des partenaires des démarches de développement territorial. Leur contribution est importante pour que les milieux locaux des affaires et de l'économie sociale s'engagent dans une action concertée de développement.

Acteurs institutionnels

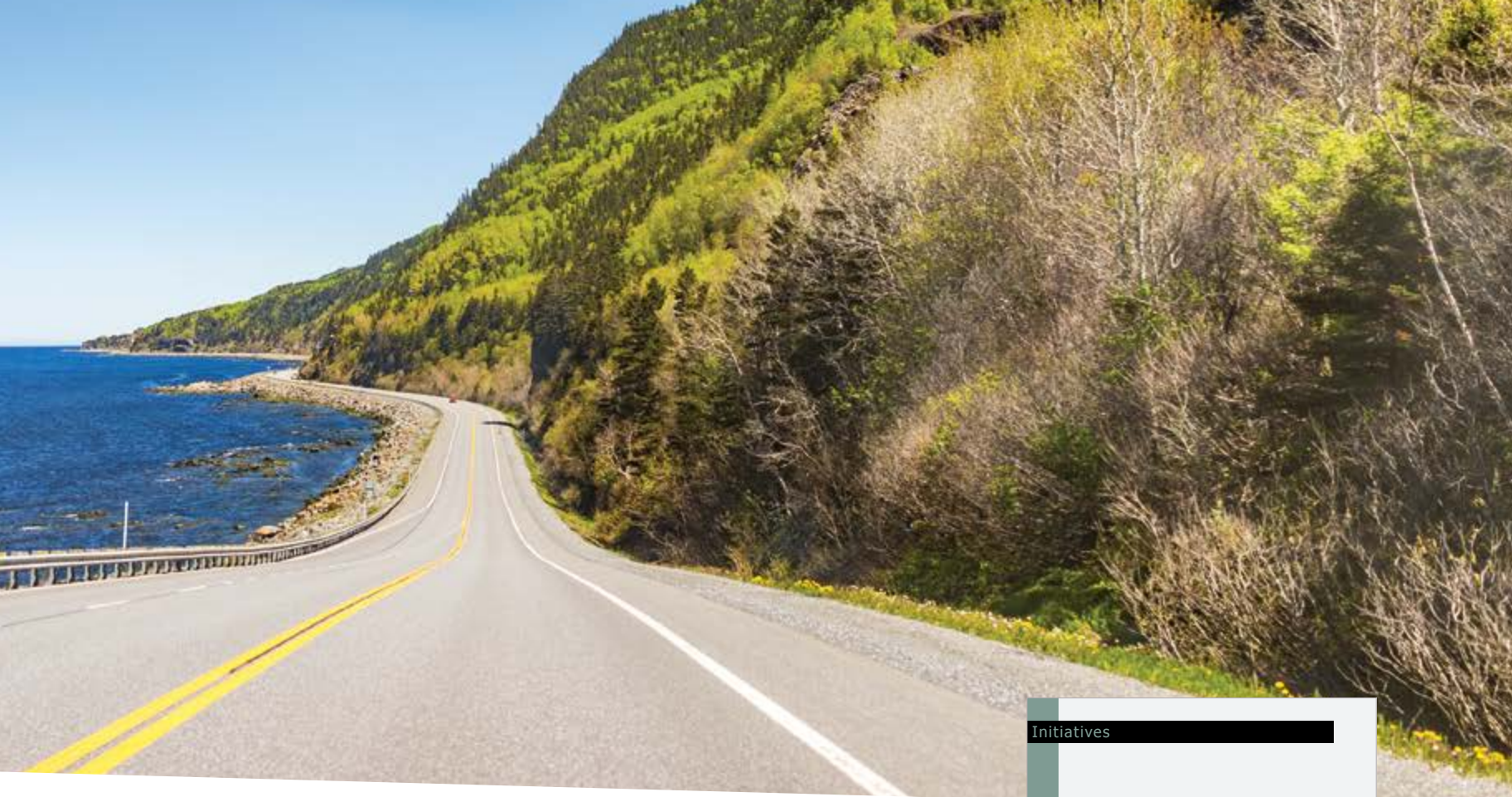
Les institutions (santé, éducation, emploi) disposent de ressources professionnelles et de fonds publics et apportent des contributions importantes aux processus locaux de développement. Ils sont aussi des employeurs majeurs et, même si la création des CISSS/CIUSSS a eu pour effet de les éloigner des milieux locaux, les directions des institutions font partie des leaders dont l'engagement ou l'absence d'engagement local est déterminant.

Élus locaux

Le leadership des élus municipaux est déterminant pour l'intégration des réseaux d'acteurs, en même temps qu'il demeure fragile. Ils disposent de la légitimité que leur vaut leur élection et, en dernière instance, c'est à eux qu'il revient de disposer des



Denis Bourque,
professeur à l'Université
du Québec en Outaouais



choix collectifs locaux. En contrepartie, ils ont la responsabilité d'exercer le pouvoir en associant les autres acteurs du développement, ce qui n'est pas acquis pour tous. Étant donné la durée requise pour atteindre des résultats en développement territorial, la brièveté de leurs mandats rend d'autant plus complexe leur engagement, en même temps qu'ils ont été privés de ressources au palier régional et de programmes performants comme la *Politique nationale de la ruralité*. Le statut de gouvernement de proximité et l'exigence d'établir des priorités qui incluent le développement économique et social ouvrent la voie à de nouvelles façons de faire davantage ajustées à la réalité territoriale et à l'intégration des diverses dimensions du développement.

Bref, les coopérations entre les acteurs ne vont pas de soi. Elles doivent être construites par les acteurs qui peuvent compter sur le soutien des intervenants collectifs.

L'intervention collective

Les intervenants collectifs exercent un leadership de processus facilitant l'établissement de rapports de coopération entre les acteurs. Ils appartiennent à divers organismes et ont des titres professionnels différents : organisateurs communautaires dans les CISSS/CIUSSS ; agents de développement dans les CLD ou les MRC ; intervenants collectifs (IC) à l'emploi des municipalités, des organismes communautaires ou des fondations avec divers titres d'emploi (Comeau, Bourque et Lachapelle, 2018). Ces professionnels assurent une fonction de liaison qu'ils ne sont pas les seuls à assumer, mais pour laquelle ils jouent un rôle déterminant.

Les pratiques de liaison reposent sur un ensemble de savoir-faire et de savoir-être, mais aussi sur une stabilité de présence permettant aux professionnels d'être proches des acteurs collectifs. Cette connaissance de proximité permet d'identifier les contributions que les unes et les autres sont en mesure d'apporter, et d'établir entre les acteurs locaux des rapports de confiance et de coopération.

Dans un deuxième temps, pour faire progresser la coopération entre des acteurs collectifs dont les intérêts sont parfois divergents, les professionnels de la liaison doivent

Nos recherches ont mis en évidence que ce qui fait la différence, ce sont les compétences des élus locaux, l'ouverture des acteurs collectifs et la qualité du soutien des intervenants collectifs.

Initiatives

Intervenir en développement des territoires



René Lachapelle
Denis Bourque

Presses
de l'Université
du Québec

savoir reconnaître la diversité des points de vue, camper les enjeux, identifier les convergences, mais aussi les divergences dont il faut débattre. L'efficacité des interventions d'animation et d'accompagnement dépend de ce travail de traduction voire de médiation entre des acteurs dont les approches sont différentes.

La mobilisation des ressources locales ne suffit pas pour atteindre des objectifs de développement territorial. Les IC doivent non seulement mobiliser ce qui est disponible sur le territoire, mais aussi avoir une bonne connaissance des ressources externes et des moyens à utiliser pour y avoir accès. La réussite ultime du travail de liaison est finalement l'atteinte de résultats qui contribuent au développement du territoire et dont le livre fait état.

Références

COMEAU, YVAN, DENIS BOURQUE et RENÉ LACHAPELLE (dir.). (2018). *L'intervention collective. Convergences, transformations et enjeux*. Québec. Presses de l'Université du Québec, 172 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (2017). *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*, ch. 13.

Depuis la dernière édition du magazine, beaucoup de municipalités, petites et grandes, ont lancé leur politique familiale et MADA. Voici quelques-unes d'entre elles et quelques mesures tirées de leur plan d'action.



Biencourt (PFM/MADA)

(Bas-Saint-Laurent)

455 habitants

- Organiser une activité intergénérationnelle de reconnaissance en soulignant les « bons coups » du comité et l'importance de nos aînés
- Établir un plan annuel d'acquisition de nouveaux livres jeunesse
- Mettre en place une politique de coût maximal aux activités de loisir pour les familles
- Produire des chroniques sur l'importance de l'achat local

Saint-Eusèbe (PFM/MADA)

(Bas-Saint-Laurent)

579 habitants

- Installer un panneau indiquant les attraits et les organismes existants au centre du village
- Continuer d'offrir un volet actif lors des événements de loisirs et culturels
- Faire la promotion de l'importance de permettre le développement de la municipalité par la construction de maisons neuves sur les terres inoccupées auprès des citoyens propriétaires
- Continuer à offrir des activités gratuites ou à moindre coût pour les enfants lors des événements



Rougemont (PFM)

(Montérégie)

2 908 habitants

- Faire la promotion des deux stationnements incitatifs gratuits de Rougemont pour le covoiturage
- Sauvegarder et augmenter la superficie d'espaces verts
- Inclure un volet spécifique aîné et ado dans la Fête de la Famille
- Diffuser le programme de remboursement des frais d'inscription de la ville en insistant sur l'accès pour les 0 à 99 ans

Auclair (PFM/MADA)

(Bas-Saint-Laurent)

458 habitants

- Mandater un ou un(e) écrivain(e) public pour aider les aînés à donner suite aux documents complexes institutionnels ou gouvernementaux qu'ils reçoivent
- Organiser l'animation de la plage en complément avec les activités existantes
- Produire une programmation d'hiver des événements locaux à l'intention des citoyens et des gens des environs
- Publiciser les services de transport existants (*Roulami*, transport d'urgence, transport médical, taxi, ambulance) et les critères de gratuité



L'Anse-Saint-Jean (PFM)

(Saguenay-Lac-Saint-Jean)

1 242 habitants

- Participer à la réflexion et la restructuration de la bibliothèque
- Sensibiliser les parents à l'importance de leur implication dans le transport et le soutien des organismes offrant ces activités
- Offrir de la formation aux enfants et aux parents sur la réduction, le recyclage, le compost ou autres activités à vocation environnementale
- Évaluer la possibilité de mettre en place une politique d'accès à une première résidence pour une jeune famille

Bolton-Est (PFM/MADA)

(Estrie) 1 028 habitants

- Organiser des conférences données par des spécialistes pour les aînés (préparation à la retraite, ateliers sur les droits des aînés en matière de logement, sur le vieillissement actif, etc.)
- Appuyer des projets (coopérative ou entreprise d'économie sociale ou les deux) qui rendent service à la population
- Promouvoir l'utilisation du site Web municipal en utilisant de courtes capsules d'information vidéo (diffusées via *Facebook* ou sur le Web)
- Organiser une rencontre annuelle avec tous les citoyens afin d'échanger sur les avancées des différents plans d'action en cours, sur les défis rencontrés et pour discuter des alternatives possibles



Îles-de-la-Madeleine (MADA) (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) 12 146 habitants

- Accompagner les promoteurs de projets de logements sociaux dans la recherche et l'acquisition de terrain
- Organiser des soirées de jeux pouvant favoriser les liens intergénérationnels, la stimulation cognitive et le bien-être entre différentes générations
- Créer un parcours *Amis des Aînés* (bancs, accès aux toilettes, eau, etc.)
- Analyser la possibilité d'offrir un projet d'animation de proximité (p. ex. avoir un animateur pour aînés à la municipalité ou un animateur par village)

Bromont (PFM/MADA) (Montérégie) 10 167 habitants

- Développer des outils de communication afin de joindre les jeunes de 12-18 ans
- Favoriser la mixité sociale dans les projets de cohabitation intergénérationnelle
- Développer un vélobus en desservant les deux écoles primaires
- Évaluer la pertinence de développer des partenariats avec des entreprises privées afin de rendre des installations sportives accessibles à la population

Huberdeau (PFM/MADA) (Laurentides) 889 habitants

- Revoir les services municipaux de façon à les adapter aux horaires des travailleurs (p. ex. formulaires en ligne, possibilité de prendre rendez-vous le midi avec l'inspecteur municipal)
- Inciter l'ajout d'aliments santé lors des événements et la pratique d'activités physiques
- Entretien des liens entre les aînés de la Résidence Vallée de La Rouge et les aînés du village
- Organiser conjointement avec les membres des comités, un calendrier de saison du lancement officiel des activités et événements sous forme de calendrier intermunicipal

Saint-Émile-de-Suffolk (PFM/MADA) (Outaouais) 480 habitants

- Motiver l'implication locale de différentes façons: concours d'embellissement, échange de vivaces, appel de projets
- Organiser une concertation sur les mesures envisageables pour embellir le village et, à la fois, renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance tout en augmentant l'attractivité pour les visiteurs
- Offrir l'aide aux devoirs
- Faire la promotion de Saint-Émile-de-Suffolk comme engagée dans une démarche pour devenir une «municipalité verte»



Ragueneau (MADA) (Côte-Nord) 1 324 habitants

- Développer une rubrique pour les personnes (jeunes ou adultes) qui offrent des services de menus travaux (p. ex. déneigement, pelouse, peinture, etc.)
- S'assurer d'adapter les édifices publics aux personnes à mobilité réduite (p. ex. accès à la bibliothèque, salle du conseil, toilettes de la salle polyvalente)
- Organiser une formation sur le bénévolat à laquelle participeront tous les organismes
- Rencontrer la MRC de Manicouagan au sujet du transport adapté pour des prix abordables et des critères d'admission plus souples

Villeroy (PFM/MADA) (Centre-du-Québec) 467 habitants

- Mettre en place un programme de reconnaissance (p. ex. bénévolat, persévérance ou accomplissement spécial) qui sera souligné officiellement par la remise soit d'un certificat ou d'un trophée
- Inciter les propriétaires d'édifices publics à adapter leurs lieux aux personnes à mobilité réduite
- Déléguer un conseiller municipal aux activités organisées par la jeunesse
- Renseigner la population sur l'importance de consommer localement pour maintenir les services marchands de proximité

LES PARTENARIATS MUNICIPAUX, UNE ÉVOLUTION POSITIVE ET GAGNANTE POUR TOUS



France Nadeau,
formatrice, CAMF,
région 12 –
Chaudière-Appalaches

Il y a une trentaine d'années, alors que je vivais ma première expérience en tant que conseillère municipale de ma municipalité, les principales préoccupations du conseil étaient d'offrir des services de base tels que l'approvisionnement en eau, le ramassage des déchets, l'éclairage des rues, le déneigement et, à l'occasion, un point sur la bibliothèque venait s'ajouter à l'ordre du jour. Heureusement, les choses ont grandement évolué.

Des missions au service de la collectivité

Je me souviens encore de cet organisme communautaire qui a acheté une résidence afin de s'y établir pour mieux desservir les citoyens de la région. Au conseil municipal, cette acquisition a reçu un accueil plutôt froid, prétextant un manque à gagner au niveau des revenus fonciers. Ce raisonnement essentiellement mathématique ne prend pas en considération le rôle crucial que cet organisme jouait dans la vie de leur clientèle et des citoyens qui avaient grand besoin de leurs services. Ceci est un exemple parmi d'autres qui témoigne, je le souhaite, d'une époque révolue.

Au fil des années, et cette fois en tant que formatrice au CAMF, j'ai vu les choses changées. J'ai constaté une réelle évolution du rôle des élus dans leur façon d'aborder les dossiers sociaux qui ont un impact sur les citoyens. Aujourd'hui, la grande majorité d'entre eux voit leur municipalité davantage comme un milieu de vie où l'on retrouve des enfants, des familles et des aînés. Ce simple changement de perspective laisse voir une grande ouverture et une vision plus large des forces vives de la communauté ainsi qu'une juste compréhension de l'importance du rôle que peuvent jouer les organismes en tant que partenaire.


Être partenaire implique également, pour les organismes, d'avoir une compréhension des limites du conseil municipal et des obligations imposées au fonctionnement d'une municipalité. D'un côté comme de l'autre, tout n'est pas encore parfait, mais tous reconnaissent la nécessité de collaborer et de travailler ensemble.



Des défis et des pistes pour les relever

Mon expérience comme formatrice m'a aussi permis de constater que ce travail de collaboration n'est pas toujours simple. Il exige certains prérequis et certaines conditions essentielles. À cet effet, trois de ces conditions me semblent faire une réelle différence: **la curiosité** pour être créatif dans la recherche de solutions, **le respect** des compétences et des opinions et **l'audace** pour aller au-delà de nos peurs respectives et ne pas craindre de se remettre en question.

Pour ceux et celles qui se demandent encore si ça vaut la peine de s'investir dans le partenariat? Je réponds: assurément. En plus de permettre une meilleure connaissance de la situation, il consolidera les liens et les maillages entre les acteurs présents au sein de la communauté. De plus, toutes les actions qui en résulteront seront plus porteuses, et ce, en y accordant moins d'énergie et de temps.

Récemment dans mon village, alors qu'un organisme communautaire en santé mentale devait déménager dans un bâtiment neuf afin de mieux répondre aux besoins grandissants de sa clientèle, le conseil municipal a assumé le leadership politique de la relocalisation afin de garder cet organisme chez nous, dans notre communauté. On y a vu un atout plutôt qu'un poids lourd! Aujourd'hui, cet organisme est relocalisé dans une belle grande maison, facilement accessible et beaucoup mieux adaptée aux besoins. 



THURSO > UN CONSEIL MUNICIPAL-SCOLAIRE

Un conseil municipal-scolaire a été mis en place à Thurso. Les élèves du primaire intéressés prenaient part, en décembre dernier, au processus d'élection. Le conseil municipal-scolaire a pour mandat la tenue d'une réunion durant laquelle trois résolutions doivent être adoptées : une activité de loisirs à réaliser ou à bonifier, une résolution en lien avec la persévérance scolaire et finalement une résolution ayant pour thème l'environnement. Un budget de 5 000 \$ permettra la réalisation de ces résolutions. L'implication de l'école étant essentiel au projet, nous félicitons la municipalité pour ce beau partenariat !

Pour en savoir plus : <https://www.lapetitenation.com/article/2019/08/16/la-jeunesse-dans-les-souliers-du-maire>

VICTORIAVILLE > PREMIER CONSEIL JEUNESSE ÉLU

La municipalité de Victoriaville a mis sur pied un conseil jeunesse. Lors du dévoilement des onze jeunes élus, André Bellavance, maire de Victoriaville et invité d'honneur, a tenu à rappeler aux jeunes l'importance de l'implication. La municipalité a notamment prévu un budget afin de réaliser certaines des recommandations du conseil jeunesse pour que celles-ci deviennent des politiques ou des actions mises en place.

Pour en savoir plus : https://www.lanouvelle.net/2019/11/05/le-tout-premier-conseil-jeunesse-est-elu-a-victoriaville/?fbclid=IwAR2zkcHBO8tEPy8_2Pdh7fUd8ouH9dI-JD_ebOs9XUA9KoSIGvb7Gijppoo



Le CAMF remercie les partenaires suivants pour leur soutien financier et leur contribution :

Québec



Appel de candidatures

DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE
AVANT LE 27 MARS 2020.

carrefourmunicipal.qc.ca/evenements/les-prix-du-camf

#PrixCAMF2020



RIVIÈRE-DU-LOUP: UN MILIEU DE VIE ACCUEILLANT POUR LES ENFANTS, LES JEUNES, LES PARENTS ET LES AÎNÉS DE LA COMMUNAUTÉ



Sylvie Vignet,
maire de Rivière-du-Loup

Ville de Rivière-du-Loup
Entrevue avec Madame Sylvie Vignet, mairesse

La Ville de Rivière-du-Loup est membre du CAMF depuis près de 25 ans. Étant l'une des villes pionnières en matière de politique familiale municipale au Québec, comment le penser et agir famille/aîné s'exprime dans vos actions sur votre territoire ?

Le penser et agir famille/aîné est pleinement intégré à nos pratiques. La Ville a d'ailleurs fait partie d'un projet pilote *Ville amie des aînés* de 2008 à 2013 dans le but d'optimiser les initiatives visant le vieillissement actif des aînés. Nous avons par la suite obtenu notre certification *Municipalité amie des aînés (MADA)*. Afin de démontrer notre engagement, le conseil municipal a décidé de créer, en 2017, un poste permanent d'agent de développement communautaire pour répondre aux préoccupations des aînés et des familles de notre territoire.

La création de ce poste a eu un impact majeur dans la communauté. Plusieurs initiatives ont été mises en place au profit des familles et des aînés dans différents quartiers de la ville et aussi à l'échelle de la MRC. Nous nous assurons, entre autres, que les services soient accessibles au plan financier pour encourager la participation des familles et des aînés aux activités offertes. De plus, nous avons le souci d'entretenir des environnements municipaux conviviaux et sécuritaires. À titre d'exemple, nous avons créé des cartes interactives dans lesquelles on retrouve notamment les haltes sanitaires accessibles au public, une initiative rendue possible grâce à la collaboration des commerçants de la ville.

Puisque c'est un enjeu pour une grande majorité des aînés, nous nous assurons de faire la promotion de projets favorisant l'habitation chez les personnes du troisième âge. Nous avons d'ailleurs créé un guide intitulé *Bien choisir son milieu de vie*, initiative issue des travaux entourant la PFM-MADA. Il s'agit d'un guide à l'intention des personnes aînées en recherche d'une résidence.



Qu'est-ce que le penser et agir famille/aîné apporte à la qualité de vie et à la santé de votre communauté ?

Nous avons le souci d'encourager un mode de vie sain chez nos citoyens. La PFM et MADA sont d'excellents leviers pour traiter de ce dossier. Après la mise à jour de notre politique, nous avons été en mesure d'établir un portrait du milieu et de dégager le profil socio-économique des familles et des aînés de notre territoire. Pour prendre soin de notre monde, nous devons nous assurer de bien connaître leurs réalités.

Nous nous efforçons d'adopter des horaires adaptés au rythme de vie des familles en offrant des activités à divers moments de la journée. À la suite d'une consultation publique, nous avons adapté des parcs du centre-ville de modules pour enfants de différentes tranches d'âge. Nous avons également pensé aux aînés en aménageant un terrain de pétanque. C'est un lieu de socialisation très important qui permet de briser l'isolement.

Comment se traduit le travail en partenariat à Rivière-du-Loup ? Est-ce que cela fait partie de la culture municipale ?

Oui, tout à fait ! Nous avons plusieurs exemples pour le démontrer. La Ville siège à plusieurs tables de concertation qui touchent les familles et les aînés. Le partenariat avec les organisations locales fait partie de notre façon de travailler. Un des projets qui le démontrent bien est la *Ludothèque*. Réalisée grâce à la collaboration du Centre d'entraide l'Horizon et du CISSS du Bas-Saint-Laurent, cette salle de jeux s'adresse tant aux particuliers qu'aux institutions. On y retrouve d'ailleurs des jeux adaptés pour les personnes souffrant d'Alzheimer.



Photos: Ville de Rivière-du-Loup

◀ L'atelier de menuiserie communautaire favorise les liens intergénérationnels

▲ L'organisme d'insertion socio-professionnelle *La Manne rouge*. Plus bas, madame Vignet visitant *Le Bunker*, un lieu de rassemblement pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Fruit de la collaboration entre la MRC de Rivière-du-Loup, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées et le CISSS du Bas-Saint-Laurent, des projets favorisant les saines habitudes de vie sont réalisés sur le territoire. Des cuisines collectives, des rencontres avec des nutritionnistes, de l'entraînement en salle sont notamment offerts gratuitement aux citoyens. Un cahier intitulé *Grouille avant que ça rouille!* à l'intention des aînés a également été réalisé grâce à la collaboration d'une kinésiologue. Des « boîtes à bouger » seront aussi disponibles bientôt dans les résidences de personnes âgées.

Nous entretenons une relation de proximité avec les associations et nos partenaires. Nous sommes toujours prêts à collaborer. Ceci fait en sorte que nous formons une communauté dynamique, axée sur la concertation, afin de mieux répondre aux besoins évolutifs de nos citoyens.

Comment décririez-vous le rôle de la Ville dans la réalisation de projets portés par des partenaires? Quels sont les éléments clés d'un partenariat gagnant?

La présence des représentants de la Ville, élus et fonctionnaires, aux tables de concertation et à différents comités de travail fait une grande différence. Cela nous permet d'être à l'écoute des citoyens et de renforcer nos partenariats. Nous incluons aussi les citoyens dans les décisions. C'est très important pour nous. C'est une façon de mesurer la satisfaction des citoyens en regard des services rendus et des infrastructures en place.

Enfin, ya-t-il d'autres projets dont la Ville est fière et souhaiterait partager?

Je souhaiterais mettre en lumière trois projets en particulier. Le premier, c'est notre atelier de menuiserie communautaire, lequel s'adresse principalement aux hommes. En plus de briser l'isolement, cette initiative permet de favoriser les liens intergénérationnels tout en contribuant au transfert de connaissances. Par ailleurs, je suis particulièrement fière de

Nous entretenons une relation de proximité avec les associations et nos partenaires. Nous sommes toujours prêts à collaborer. Ceci fait en sorte que nous formons une communauté dynamique, axée sur la concertation, afin de mieux répondre aux besoins évolutifs de nos citoyens.



l'initiative *Le Bunker*, qui est un lieu de rassemblement animé et d'écoute pour les jeunes de 12 à 17 ans. Ce projet a été rendu possible grâce à la collaboration des parents et du milieu. Nous avons eu aussi le soutien du service de police. Un beau travail d'équipe! Enfin, le projet *La Manne rouge*, réalisé grâce au soutien de précieux bénévoles, est un organisme d'insertion socio-professionnelle faisant la production, la culture, la cueillette et la transformation de pommes et de légumes divers. La Ville, propriétaire du terrain, soutient la mission de *La Manne rouge*, laquelle vise à développer l'autonomie alimentaire en incluant un levier d'insertion socio-professionnelle.

Ces projets représentent bien la volonté de Rivière-du-Loup d'offrir un milieu de vie accueillant pour les enfants, les jeunes, les parents et les aînés de la communauté!



Municipalité amie des aînés

GRATUIT

JOURNÉE HABITATION · 27 MAI 2020
CENTRE D'ÉVÉNEMENTS ET DE CONGRÈS
INTERACTIFS DE TROIS-RIVIÈRES

Programmation et inscription : camf.ca

Votre
gouvernement

CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE

Québec

32^e

colloque

28 et 29 mai 2020

Centre d'événements et de congrès interactifs
de Trois-Rivières

Deux journées thématiques

28 mai | Inclusion

29 mai | Participation citoyenne



Présenté par

CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE

Programmation
et inscription:

camf.ca

Ville hôte

